

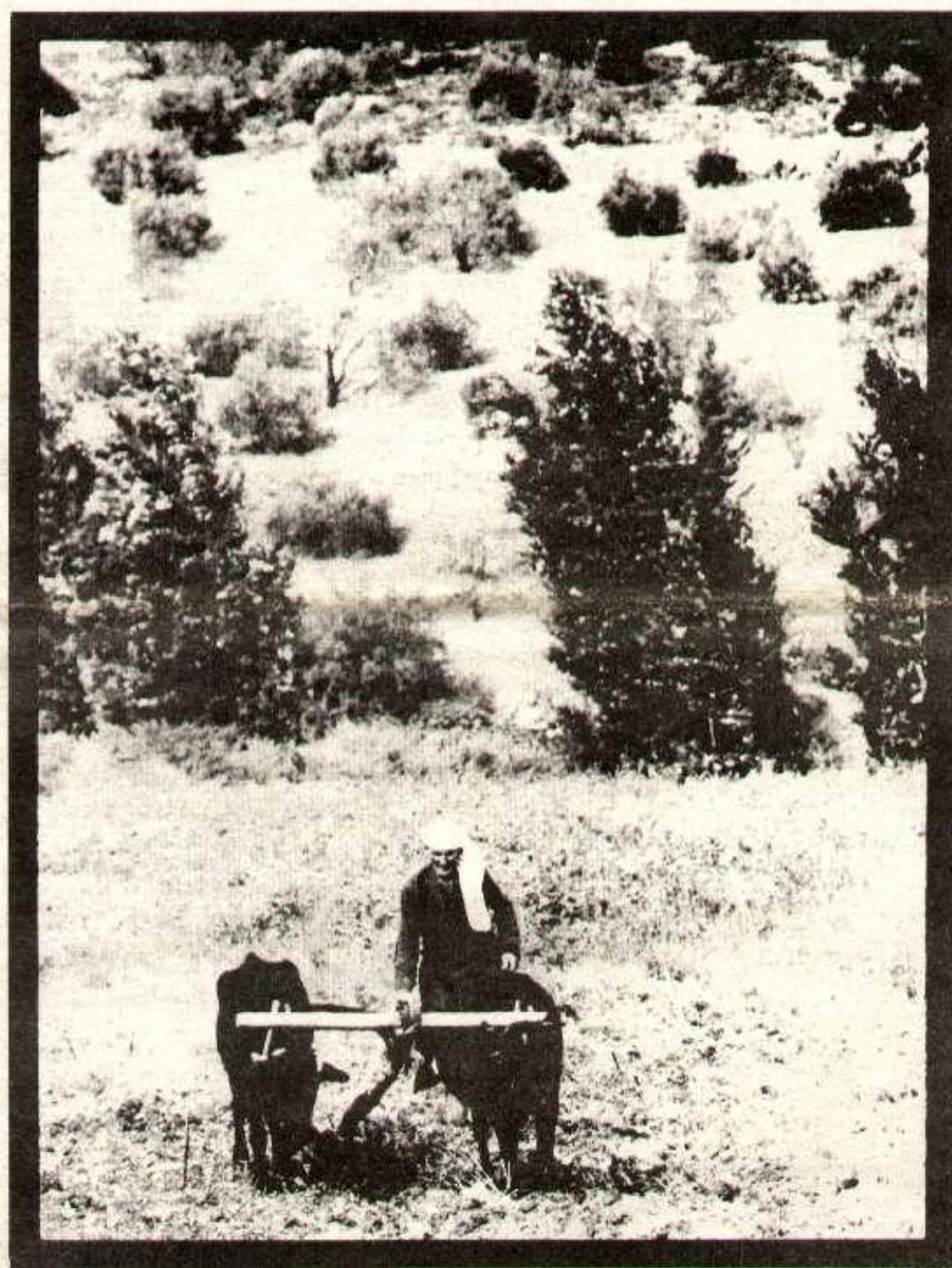
CANTONALES
BATTRE LA DROITE

M 1659 - Edition mensuelle N° 2 (1279) - 5,00F

du 4 mars au 31 mars 1982

L'HUMANITE ROUGE

PARTI COMMUNISTE MARXISTE LENINISTE



**PAS DE PAIX
SANS
LES PALESTINIENS**

Un jeune nous parle du changement

Un jeune camarade de la banlieue parisienne écrit au Secrétariat; il nous fait part de son expérience et de ses propositions et il nous critique. Ses critiques sont pleinement fondées comme ses propositions de nous adresser aux jeunes lors de notre campagne-enquête sur le changement. A Montpellier, une table-ronde sur l'emploi est prévue avec des jeunes de la ZUP de La Paillade; on peut multiplier ces bonnes idées. Notre camarade nous y engage; laissons-lui la parole.

Camille GRANOT

Camarades,

(...) Depuis que je suis au parti (IV Congrès), je n'avais vu aucune analyse (ou presque) du parti sur la jeunesse. Je suis heureux que le parti ait pris conscience de sa carence à ce niveau. En lisant et comparant les textes des III^e et IV^e Congrès, on remarque que le parti s'intéresse plus à la jeunesse lors de sa période « gauchiste » alors que, lorsqu'il colle à la réalité, pas de texte d'analyse sur la jeunesse. Aussi bien dans nos documents il est stipulé que « en ce domaine, il faut

prendre des mesures certes limitées et raisonnables mais tout à fait impératives et draconiennes ».

Dans le discours, on a l'intention de faire des efforts, mais dans la pratique c'est le néant.

Lorsque la plate-forme du parti sur les cantonales est parue dans HR (N° 1277), j'espérais voir un passage sur les jeunes notamment sur l'obligation d'embaucher les jeunes à leur sortie de l'école ou réclamer l'abrogation de la circulaire Beullac concernant les stages en entreprise pour les lycéens des LEP ou bien encore l'interdiction pour les communes de financer les écoles privées avec des fonds publics... Pas une seule fois le mot « jeune » n'est employé dans cette plate-forme.

Alors que les travailleurs ont réussi à « grappiller » quelques petits avantages, force est de constater que le changement se fait attendre pour les jeunes.

Pour la campagne « Pour le

changement, la parole aux travailleurs », là aussi je pense qu'il aurait été souhaitable d'informer les lecteurs de HR que pour le changement, le parti donnait, aussi, la parole aux jeunes.

Après avoir émis quelques critiques entre « le vouloir bien faire » du parti et la non-concrétisation de ce nouvel objectif, j'aimerais vous faire part de mes analyses sur la jeunesse.

C'EST EN ALLANT DISCUTER AVEC LES JEUNES

Je ne fréquente qu'une partie de la jeunesse — lycéenne et étudiante. Après une période d'attentisme de la part de la jeunesse, on peut constater un redémarrage de la lutte — bien que limitée — des jeunes.

Quelles sont ces luttes? Les événements de Pologne ont été l'étincelle de cette reprise: l'intérêt des jeunes pour les droits de l'homme. Les lycéens sont particulièrement actifs en ce domaine: création de comités de Solidarité à Solidarnosc très nombreux sur Paris. Ce regain de luttes de la part des jeunes se fait parallèlement avec un relent d'anticommunisme.

Pour une très grande majorité de jeunes il y a assimilation entre URSS et socialisme et les prises de positions du PCF sur la Pologne n'ont fait qu'aggraver et amplifier cet anticommunisme. Lors d'une diffusion aux Halles où de nombreux jeunes fréquentent ce lieu, j'ai pu constater l'intérêt des jeunes pour les anarchistes qui mènent une campagne antimarxiste; lors de la manif pour le soutien à la résistance afghane, ils criaient « Etat marxiste, Etat fasciste ».

Lors de cette diffusion, des jeunes sont venus discuter avec moi et m'ont demandé si j'étais au PCF car j'avais entre les mains HR qu'ils confondaient avec L'Humanité, et m'ont expliqué pourquoi ils n'étaient pas communistes: « L'URSS est un pays communiste et les gens n'y sont pas libres ». « Avec le communisme on doit tout partager ».

Je leur ai expliqué pourquoi je ne considérais pas l'URSS comme un pays socialiste et leur ai expliqué ce que « devrait être une France socialiste ». Puis ils sont partis vers les gens de la Fédération anarchiste pour

discuter. Quelques minutes après, ils sont revenus vers moi et m'ont dit que j'étais beaucoup plus compréhensif que les anars et qu'ils désiraient « être communistes ». Je pourrais multiplier cet exemple par dizaines et c'est pourquoi je pense que c'est en allant discuter avec les jeunes, qui veulent bouger, que l'on pourra dissiper quelques amalgames. Beaucoup de jeunes m'ont dit que l'on devrait changer le nom du journal car beaucoup d'entre eux le confondent avec L'Humanité.

LA GRANDE MAJORITE DES JEUNES EST DÉÇUE...

La très grande majorité des jeunes est déçue par le changement intervenu le 10 mai. Effectivement, on a promis beaucoup et on ne tient pas les promesses. C'est la même situation qu'avant le 10 mai: — dans les universités, à part l'abrogation de la loi Sauvage et du quorum qui a permis l'extension de la participation étudiante, rien de fondamental n'a changé.

A la prochaine rentrée universitaire, on nous promet une nouvelle loi d'orientation. Quels sont les projets du gouvernement à ce sujet? Le gouvernement socialiste a mis en place la commission Jeantet. Celle-ci s'oriente vers un renforcement de l'autonomie, du caractère concurrentiel des facultés, propose un *numerus clausus* à la fin du DEUG...

Le rapport Laurent Schwartz qui propose l'augmentation des droits d'inscription de 95 à 1 000, voire 2 000 francs, propose aussi un *numerus clausus* à l'entrée de l'université...

Le rapport Blonde sur l'aide de l'Etat aux étudiants, proposant de faire payer les familles pour améliorer la situation des étudiants.

Et, il y a encore de nombreux rapports et commissions en route.

— dans les lycées, la situation n'est pas brillante — en cherchant ce qui a changé depuis le 10 mai, je n'ai rien trouvé. On n'a même pas l'intention d'abroger la circulaire Beullac concernant les stages en entreprises, véritable exploitation et permettant aux patrons d'avoir une main-d'œuvre gratuite.

En somme, la jeunesse lycéenne et étudiante est déçue car elle ne voit pas pointer le changement à l'horizon. (...)

Repères économiques

44 PAYS DU TIERS MONDE EN CONFERENCE A NEW-DEHLI

La Conférence de New-Dehli, qui regroupait 44 pays du Tiers Monde (dont la Yougoslavie, la Roumanie et la Chine), a débattu, du 22 au 24 février, de la nécessité de sortir le dialogue Nord-Sud de l'impasse et du développement de la coopération entre pays en voie de développement (cf. Editorial de L'Humanité rouge 1278).

Cette conférence a dénoncé la nette détérioration de la situation économique internationale, la forte diminution de l'aide étrangère et la multiplication des barrières protectionnistes dressées par les pays développés. En particulier a été condamnée l'intransigeance américaine qui refuse les négociations globales portant y compris sur les institutions spécialisées (Banque mondiale et Fonds monétaire international) dans lesquelles les USA disposent de pouvoirs exorbitants.

La conférence a insisté sur la nécessité d'augmenter la production alimentaire, d'ouvrir, en ce domaine, en faveur de l'autonomie collective des pays du Tiers Monde et de développer les ressources énergétiques des pays en voie de développement, l'une des solutions préconisées, pour faire face à l'insuffisance des ressources financières, étant la création d'une filiale énergie de la Banque mondiale.

Dans tous ces domaines, les pays réunis à New-Dehli insistent sur la nécessité d'engager réellement une négociation globale Nord-Sud, dans le cadre des Nations-Unies, tout en cherchant à développer leur coopération. Ainsi ont été envisagées la mise sur pied de bureaux d'experts, la création d'un Fonds de développement du Tiers Monde ou d'une agence pour la mise en valeur des ressources énergétiques, ainsi que d'un Fonds monétaire. Mais ces projets butent pour l'instant sur la nécessité de réunir les fonds nécessaires à leursancements.

RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 4 MARS AU 2 AVRIL

Un nouveau recensement général de la population française aura lieu du 4 mars au 2 avril. Le précédent remonte à 1975 et il est évident que bien des évolutions ont eu lieu depuis, en particulier avec les effets de la crise économique.

Le recensement se fait à partir de deux questionnaires:

— le premier concerne les différentes caractéristiques du logement occupé, permettant d'étudier l'évolution du parc immobilier;

— le second est un bulletin individuel portant sur l'état-civil, la formation, la profession, etc... Il a comme but de déterminer exactement la population légale des 36 500 communes de France, des cantons, départements et régions, les résultats servant à définir par

exemple les modalités de scrutin pour les élections municipales, la répartition des dotations de fonctionnement des collectivités locales; de recueillir les données sur la population (pyramide des âges, sexes, nationalités, situation de famille, formation, profession).

Les experts de l'INSEE, qui vont dépouiller et analyser les réponses, et les comparer à celles des précédents recensements, comptent étudier en particulier: l'exode rural, l'attraction de Paris, les catégories sociales (à partir d'une nouvelle nomenclature des professions), le travail des femmes, le logement, le lien formation-emploi, l'évolution des secteurs d'activités, les déplacements domicile-travail, la fréquentation scolaire et pré-scolaire, etc...

Les résultats du recensement, qui seront publiés de décembre 82 à décembre 84, livreront des renseignements utiles à tous ceux qui veulent mieux connaître la réalité de la France d'aujourd'hui... pour la transformer.

LE SMIC EN DEÇA DES PROMESSES

Vient d'être décidée une augmentation du SMIC de 2,6% au 1^{er} mars (1,6% au titre des prix et 1% au titre de la progression du pouvoir d'achat). Cela portera le taux horaire à 18,62 Frs contre 18,15 Frs (3 227,40 Frs par mois au lieu de 3 146 Frs pour 173 heures 1/3).

C'est que, pour 1982 et 1983, en plus des hausses automatiques liées à la hausse des prix, ont été prévues trois étapes de revalorisation du SMIC: 1% au 1^{er} mars, 2% au 1^{er} juillet et 1% au moins au 1^{er} décembre.

Notons que le Plan intérimaire de deux ans recommandait un relèvement des bas salaires à programmer selon un calendrier, programme qui devait comprendre en 82 et 83 « une augmentation du pouvoir d'achat du même ordre de grandeur qu'en 81 ». Dans le cadre de ces recommandations, le pouvoir d'achat du SMIC en 82 devait croître dans l'ordre de 6%. Or, ces décisions gouvernementales ne retiennent qu'une hausse de 4% pour 1982!

Haussé en deça des promesses électorales de F. Mitterrand avant le 10 mai et largement insuffisante pour permettre une amélioration du pouvoir d'achat des catégories à bas revenus. Faut-il s'étonner d'une si faible revalorisation du SMIC quand on sait qu'elle est indexée sur l'indice des prix INSEE toujours en vigueur et qui ne reflète que partiellement la hausse réelle des prix?

Déjà, le passage aux 39 heures hebdomadaires au 1^{er} février défavorise les Smicards embauchés après cette date. En effet, alors que ceux déjà dans l'entreprise au 1^{er} février bénéficient d'une majoration de la 40^{ème} heure travaillée, cela n'est pas le cas pour ceux embauchés après le 1^{er} février. On aboutit donc, de fait, à l'existence de deux SMIC. Tout cela témoigne de l'urgence d'une réforme de la législation du SMIC.

Rubrique réalisée par
Catherine LEMAIRE et Pierre BAUBY

ABONNEZ-VOUS

(remplir en majuscules)

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal et bureau distributeur :

S'abonne pour 6 mois : 80,00 Frs soutien 6 mois : 120,00 Frs
pour 1 an : 150,00 Frs soutien 1 an : 200,00 Frs

(je recevrai un numéro de Proletariat si je suis un nouvel abonné)

A renvoyer à : Presse d'Aujourd'hui — BP 70 — 94220 CHARENTON
Règlement à l'ordre de Presse d'Aujourd'hui

L'HUMANITE ROUGE

Fondateur : Jacques JURQUET.
Directeur politique : Pierre BURNAND.
Directeur de publication : Jean-Luc EINAUDI.
Commission paritaire : N° 57952 — dépôt légal : 1^{er} trimestre 1982.
Téléphone : 16 (1) 893 87 16.
Adresse : Presse d'Aujourd'hui. BP 70 94220 Charenton.

CANTONALES

Battre la droite, refuser l'attentisme

Les 14 et 21 mars, 20 millions d'électeurs sont appelés à élire leurs conseillers généraux dans plus de 2 000 cantons. Ces élections présentent cette année une importance accrue. D'une part, la prochaine mise en œuvre de la loi de décentralisation va donner aux Conseils généraux et à leurs présidents des droits et des pouvoirs, dans bien des domaines de la vie locale, dont ils étaient déssaisis au profit des préfets. D'autre part, les forces de droite comptent, à cette occasion, prendre leur revanche des élections présidentielles et législatives du printemps dernier, garder ou conquérir des points d'appui pour freiner et détourner le changement voulu par les travailleurs, préparer la reconquête du pouvoir exécutif et législatif, mettre en œuvre une politique toute entière au service des forces du grand capital. Enfin, ces élections auront un impact ultérieur sur la composition du Sénat, qui constitue un des bastions de la réaction.

Dans quatre départements, la droite dispose de la présidence du Conseil général au bénéfice de l'âge. Dans dix-sept autres, elle a moins de cinq voix de majorité. On le voit, ces élections cantonales représentent un enjeu pour la mise en œuvre de changements favorables aux travailleurs, tant au plan local, dans les départements, qu'au plan national. C'est pourquoi le PCML appelle, dès le premier tour, à BATTRE LA DROITE.

Les changements favorables aux travailleurs ne sauraient cependant provenir de la seule élection d'une majorité de conseillers généraux de gauche. Au plan national, le 10 mai a créé les conditions pour des changements réels. Mais les travailleurs s'en aperçoivent tous les jours, le grand capital et son système sont toujours là. La mobilisation, l'action, la lutte des travailleurs sont nécessaires pour les combattre, pour leur arracher les revendications comme la réduction de la durée du travail sans contreparties ou l'arrêt de la baisse du pouvoir d'achat, pour lutter contre les licenciements et l'augmentation du chômage. Pour aussi pousser le gouvernement quand il fait trop peu ou le critiquer quand il fait des cadeaux à ceux qui hurlent contre le changement.

Il en est et sera de même au niveau des départements. Il est indispensable que les travailleurs jouent un rôle actif, un rôle moteur, qu'ils prennent la parole, qu'ils interviennent, qu'ils défendent leurs propres revendications et exigences. Tel est le sens des propositions du PCML. Dans le domaine de l'emploi, pour l'obligation des entreprises bénéficiant d'aides de garantir l'emploi pendant 10 ans au moins et de les rembourser en cas de fermeture. Pour arrêter la dégradation de la situation de la petite paysannerie. Pour l'amélioration des conditions de vie par le développement des équipements sociaux, culturels, pour la jeunesse, des transports en commun et de l'habitat populaire. Pour les revendications des personnels du département (création de postes, titularisation des auxiliaires, statut). Pour le soutien de la vie associative. Pour une réforme de la fiscalité favorable aux travailleurs, incluant notamment la suppression de la taxe d'habitation. Pour des élections à la proportionnelle intégrale et le remboursement du matériel électoral.

Il n'y a pas d'autre voie, pour obtenir des changements favorables aux travailleurs, que celle de la mobilisation, de l'action, de la lutte, que de refuser l'attentisme. C'est ce à quoi contribuera le PCML au-delà des résultats des élections cantonales.

Pierre BAUBY

ACTUALITÉS

A PROPOS DE LA VISITE DE M. GREMETZ EN CHINE QUELQUES RAPPELS

L'ambassadeur de Chine en France vient d'assister au XXIV^e Congrès du PCF et Georges Marchais a annoncé la visite d'une délégation de son parti en République populaire de Chine. Ces dernières années, des militants, des élus, des journalistes du PCF avaient visité la Chine. Mais les contacts récents constituent des faits nouveaux dans les relations entre le PCF et le Parti communiste chinois.

En effet, il y a bientôt vingt années que les ponts avaient été rompus entre les deux partis, au début des années 60, lors de la grande cassure au sein du mouvement communiste international. Plusieurs questions de fond cristallisèrent la rupture; l'une d'entre elles fut celle de l'indépendance et de l'égalité des Partis communistes entre eux. Devait-il y avoir un «parti-père», un «centre dirigeant» des autres partis? Le Parti communiste chinois — et d'autres partis avec lui — rejeta alors cette conception de «parti-père» à l'inverse du Parti soviétique qui s'efforça de l'imposer dans la vie. Le Parti communiste français conserva longtemps la notion de «centre dirigeant» et reconnut le Parti soviétique comme chef du mouvement communiste international. C'est à cette époque que des militants communistes du PCF furent conduits à créer notre parti, le PCML, qui fut d'emblée attaché à la notion d'indépendance et d'égalité entre les Partis communistes. Sur cette base et depuis lors, il entretient des relations fraternelles avec le Parti communiste chinois.

Vingt ans ont passé. Beaucoup de choses ont changé dans le monde: la montée de la force révolutionnaire du Tiers Monde, la transformation de l'Union soviétique en superpuissance impérialiste, et du coup, l'éclatement du mouvement communiste international. Ces bouleversements ont conduit certaines forces à réexaminer peu ou prou leur politique. Depuis quelques années, et notamment au plan public depuis un article de J. Kanapa sur le mouvement communiste international, le PCF a peu à peu infléchi sa conception des rapports entre les Partis communistes. Ainsi, la résolution de son XXIV^e Congrès se prononce «pour la mise en pratique de rapports fondés sur l'indépendance, la stricte égalité en droits et la non-ingérence, la recherche de formes souples et efficaces d'action commune sur des objectifs communs, la reconnaissance du droit à la différence des points de vue et, éventuellement, à la divergence sur telle ou telle question.»

Elle souligne le désir du PCF de développer des relations avec le PCC, ne considérant pas comme un obstacle «les positions de la Chine sur les questions internationales, en complète opposition avec les nôtres». Voilà un fait nouveau qui traduit le réexamen par le PCF de ses relations avec le PCC et qui explique l'in-

terruption de la polémique ancienne contre lui.

De son côté, le Parti communiste chinois s'est toujours prononcé pour l'établissement de relations sur la base de l'égalité entre les partis, de leur indépendance et de l'internationalisme: c'était le sens du point 22 de la célèbre «Lettre en 25 points» de 1963 où il exprima ses conceptions pour le mouvement communiste international. Depuis lors, ces dernières années, le Parti communiste chinois a renoué, tour à tour, toujours sur de telles bases, des relations étroites avec la Ligue des communistes yougoslaves, le Parti communiste d'Italie et le Parti communiste d'Espagne. A chaque fois, ces partis ont fait le recensement de leurs divergences et de leurs points d'accord et indiqué que la définition de la voie spécifique de la révolution et de l'édification socialiste est l'affaire de chaque parti et de son peuple. Les contacts repris entre le PCF et le PCC suivront-ils la même évolution? L'avenir le dira mais cela concerne en premier lieu ces partis.

Ces dernières années, les relations renouées entre le Parti communiste chinois et différents

partis européens, ont contribué à resserrer les liens entre ces partis et les peuples; elles ont contribué à œuvrer à la paix, à s'opposer aux menées expansionnistes, quelles qu'elles soient, notamment en Europe. Certes, le Parti communiste français, quant à lui, est bien loin d'avoir rompu ses liens privilégiés avec le Parti soviétique aujourd'hui; ces dernières années, ses prises de position publiques ont soutenu les actes expansionnistes soviétiques, en Afghanistan notamment; plus récemment elles ont convergé sur la question polonaise. Le PCF appelle «force de paix et de progrès», une force qui met en danger la paix mondiale. Georges Marchais dit dans son rapport qu'une autre politique serait «suicidaire». Assurément, les contacts entre le PCF et le PCC, s'ils se maintiennent, voire se développent, permettront au PCF de connaître les points de vue radicalement différents des communistes chinois qui conduisent une politique non suicidaire, pour la paix et le développement. Les communistes français ont tout à gagner à une telle évolution.

Camille GRANOT

NEO-NAZIS ILS N'ONT PAS CESSÉ DE NUIRE

Le procès Frederiksen qui vient d'avoir lieu est passé dans la plus grande indifférence. Pourquoi? Parce que la vague d'attentats est passée? Ou bien alors parce qu'ils sont devenus inoffensifs? Non. En témoignent le troisième attentat contre la librairie «Jonas» dans le XIII^e arrondissement de Paris. En témoignent également les attentats qui viennent d'être commis contre deux librairies à Reims, revendiqués par des croix gammées. Alors, on oublie, on tolère, ce n'est plus d'actualité?

Dans le procès-même, on a assisté à des plaidoiries «adoucies». On se serait cru dans un débat télévisé de Bernard Pivot, du style: «Mais non, nous ne sommes pas racistes, nous sommes pour le droit à la différence. Nous sommes patriotes. Nous défendons la race blanche, etc...». Et de l'autre côté, on rétorquait: «Mais si vous êtes racistes. Vous prouvez la supériorité de la race blanche, etc... Vous faites l'apologie des criminels de guerre en demandant la libération du camarade Rudolph Hess...». «Mais non, c'est l'URSS qui ne veut pas le libérer, la France et l'Angleterre sont d'accord pour le libérer ce vieil homme malade...». Bref, tout le procès a tourné autour de la liberté d'expression et de

pensée du style: «On a le droit, dans la France socialiste, de penser qu'il n'y a pas eu de camps d'extermination en Allemagne pendant la dernière guerre, mais seulement des camps de travail». On croit rêver! Heureusement, il y a eu l'avocat du MRAP, qui s'était porté partie-civile, maître Rappaport qui a essayé de replacer le procès dans son vrai sens, à savoir qu'il fallait condamner des nazis, qui non seulement développaient une idéologie mais passaient aux actes. Ils sont dangereux. Il faut que cessent les attentats. Il faut un exemple!

A noter, qu'il n'y avait presque pas de journalistes, que personne n'a vraiment demandé l'interdiction de la FNL et de la revue *Notre Europe* qui continue actuellement.

Le jugement sera rendu le 22 mars.

Mais nous ne devons pas relâcher notre vigilance. Les néonazis se restructurent actuellement, ils se réorganisent pour passer à l'action. Ils sont prêts à tuer. Nous devons accroître la pression pour les interdire, les pourchasser, les mettre en prison. Comme pour les milices patronales, nous devons exiger leur dissolution.

Correspondant

TERRITOIRES OCCUPES PAR ISRAEL

La militarisation des colons

Au mois de janvier, l'Association médicale franco-palestinienne et l'Association de solidarité franco-arabe ont organisé, en commun, avec le journaliste israélien Ilan Halévi, une série de conférences dans la région de Lyon (Cf. L'Humanité rouge N° 1275 et 1276). Ilan Halévi aborde ici, de façon très imagée et très concrète, la militarisation des colonies israéliennes dans les territoires occupés, le vote sanctionnant l'annexion du Golan syrien, et le mouvement rassemblant les colons israéliens hostiles à l'évacuation du Sinaï égyptien, prévue en principe pour avril 82.

Dans les territoires occupés depuis 1967, il y a des colons israéliens. Ces colons ne sont pas dispersés dans la population palestinienne, ils sont dans des colonies, des agglomérations, des quartiers, des villes, des camps où eux seuls habitent. Il faut bien avoir les proportions en tête : un peu plus de 1,5 millions de Palestiniens dans les territoires occupés depuis 67, et si on met les colons de la ville de Jérusalem à part, il y a au maximum 50 000 colons israéliens dans tous ces territoires.

L'Etat d'Israël s'est approprié environ 1/3 des terres de Cisjordanie, soit pour ses colonies, soit pour ses bases militaires, en expulsant la population. Un tiers des terres et la totalité des ressources en eau non encore exploitées. Depuis plusieurs années, toute l'eau des territoires occupés a été réquisitionnée par l'Etat d'Israël qui en use à sa guise pour la distribuer en Israël, pour alimenter en eau les colonies israéliennes et qui refuse aux paysans palestiniens le droit de creuser un puits artésien dans la cour de leur ferme, qui refuse aux Palestiniens le droit d'aug-

menter le volume de pompage des installations déjà existantes.

Ces colons israéliens ne servent pas seulement un dessein d'appropriation de la terre et des ressources de la Cisjordanie, ils constituent également un dispositif stratégique. Le ministre actuel de la Défense, A. Sharon avait publié un plan, il y a quelques années, qui indiquait qu'il fallait diviser la Judée et la Samarie (c'est-à-dire la Cisjordanie) en quadrilatères, quadrillés par plusieurs routes du Nord au Sud et plusieurs routes d'Est en Ouest, de façon à ce que, dans chacun de ces quadrilatères, il n'y ait pas plus de 100 000 Arabes. A chaque intersection de ces routes transversales et longitudinales, il doit y avoir une colonie israélienne qui a le droit de patrouiller sur les routes. Cela, c'est ce que le gouvernement appelle officiellement un projet d'autonomie, c'est-à-dire qu'à l'intérieur des quadrilatères, les Palestiniens sont sensés faire ce qu'ils veulent!

Les colons israéliens, jusqu'à il y a environ 2 ans, appartenaient comme la plupart des citoyens israéliens, à des unités militaires

de réserve. Astreints à la conscription militaire annuelle, ils rejoignaient chacun leur unité. Mais depuis deux ans, les habitants des colonies dans les territoires occupés n'appartiennent plus à des unités militaires différentes, ils constituent chacun en eux-mêmes une unité, c'est-à-dire que le fait de rester dans leur colonie est considéré comme un service militaire. Ces colonies, dites civiles, sont en fait des unités militaires, pas seulement pratiquement, mais également administrativement. Ces colons armés, intégrés dans l'armée, paradoxalement appelés « colons civils » ont multiplié, ces dernières années, les agressions, les violences et les attentats contre les civils palestiniens. Par exemple, quand il y a le couvre-feu dans une bourgade palestinienne ou dans un camp de réfugiés, le couvre-feu, bien évidemment, ne concerne pas les habitants des colonies israéliennes. Ces derniers, sensés être civils et armés même hors des périodes de service militaire, sont très friands de cet exercice qui consiste à prêter main-forte à l'armée dans la représen-

sion des manifestations. Tous les témoins sont unanimes, les colons sont encore beaucoup plus brutaux et plus agressifs que les soldats eux-mêmes. Les colons dans les territoires occupés, vers Hebron l'année dernière, vers Ramalah récemment, ont pris pour habitude de terroriser la population palestinienne en entrant dans des maisons, en frappant les gens, en détruisant les meubles. Ils ont l'habitude d'arrêter des civils palestiniens dans la rue, avec leurs armes, de leur prendre leur carte d'identité et de la porter au gouvernement militaire, ils obligent ainsi les Palestiniens à aller la redemander aux militaires. Et puis, ils font de temps en temps ce que la presse israélienne elle-même appelle des « pogroms ». Dans le village de Darlouhasan, l'année dernière, ils ont fait une razzia, c'est-à-dire qu'ils ont saccagé toutes les maisons, frappé et violé tous les habitants du village. La presse israélienne a appelé cette opération la « nuit de cristal » des colons de Ramalah. Pour ceux qui ont la mémoire courte, la « nuit de cristal » est le moment où toutes les organisations nazies en Allemagne ont décidé de saccager les magasins, les entreprises et les biens des Juifs d'Allemagne.

LE GOLAN SYRIEN

Les territoires occupés, c'est aussi le Golan syrien, qui n'est pas la Palestine, ni d'un point de vue historique, ni d'un point de vue politique, mais qui est bien occupé. Récemment le Parlement israélien a voté son annexion. Je pense qu'il est important de comprendre ce qu'est cette décision du Parlement israélien et ce qu'elle n'est pas. Elle ne fonde pas en fait l'annexion du Golan. Ce dernier est occupé depuis 14 ans. La presque totalité de la population syrienne du Golan a été expulsée de force pendant la guerre de 67 et seuls les habitants de 4 villages ont été autorisés à rester. Si bien que l'annexion formelle par le Parlement israélien est une pure provocation. Elle n'a pas d'autre fonction que celle de la provocation, elle est dépourvue de tout effet concret sur la population, sur le statut du Golan. C'est une provocation contre le gouvernement syrien, contre le gouvernement égyptien, contre l'opinion internationale, contre les décisions de la communauté internationale. Il s'agit de montrer que le gouvernement israélien, soutenu démocratiquement par la majorité des Israéliens (il a été élu récemment au suffrage universel), que ce gouvernement se fiche absolument des décisions de la communauté internationale. Par rapport à l'opinion internationale, l'annexion du Golan a une signification tout à fait claire, elle montre que les Américains, les Européens, les Arabes, les Russes peuvent parler autant qu'ils le veulent, Bégin est le patron et il fait ce qu'il veut.

Ce n'est pas là la seule explication de l'occupation du Golan elle-même et de l'expulsion pour l'essentiel de sa population syrienne car c'est un fait qui date de 14 ans et c'est un fait grave.

LE SINAÏ EGYPTIEN

Les territoires occupés, c'est encore le Sinaï égyptien, la partie qui, en principe, au terme des accords de Camp-David, des promesses réitérées du gouverne-

ment israélien, doit être évacuée et restituée en avril 82, c'est-à-dire très bientôt. Dans la partie du Sinaï occupé, il y a une grande ville israélienne, une colonie urbaine construite il y a plusieurs années et qui s'appelle Yamit. Elle a été construite dans le sud de la trouée de Jaffa, elle a été établie sur des terres confisquées aux habitants de la région dans les années 68-69. Autour de la ville, on a établi une série de colonies agricoles appelées « moshavim » parce qu'elles ont la forme de coopérative. Depuis que la ville de Yamit doit être évacuée, en principe, il s'est organisé en Israël un mouvement qui s'appelle « Mouvement contre l'évacuation de Yamit ». Ce mouvement est extrêmement important: il jouit de soutiens au Parlement, dans le gouvernement lui-même, dans l'armée, dans la presque totalité des appareils administratifs et politiques, et aussi d'une force militante recrutée essentiellement chez les étudiants et lycéens de la classe la plus privilégiée en Israël. Ce mouvement dit clairement qu'il se battra jusqu'au bout pour ne pas rendre Yamit aux Egyptiens. Il a amené depuis quelques mois plusieurs milliers de nouveaux colons à Yamit qui viennent de s'installer, de manière proclamée, uniquement pour renforcer le mouvement contre l'évacuation. L'influence de ce mouvement est telle que la plupart des commentateurs de la presse israélienne ont commencé à dire ce qu'ils ne disaient pas auparavant, à savoir que l'évacuation du nord-Sinaï n'était plus du tout certaine, qu'il était tout à fait possible que pour des raisons de politique intérieure israélienne, le gouvernement de M. Bégin soit incapable ou n'ait pas la volonté de faire évacuer Yamit.

Il est vrai qu'il y a une partie des gens de Yamit qui font des manifestations et luttent pour obtenir des indemnités d'évacuation un peu plus grandes, mais il est indéniable qu'en ce qui concerne les habitants des petites colonies autour de la ville, ils sont déterminés à empêcher l'évacuation. La presse israélienne a commencé à expliquer qu'il était tout à fait singulier de voir le gouvernement de M. Bégin affirmer à ses alliés occidentaux et à ses partenaires égyptiens que le Sinaï sera évacué en avril 82 et laisser le Mouvement se structurer et prendre une telle importance. Non seulement, il laisse faire, mais par de multiples moyens, il le finance: l'endroit qui est le quartier général des colons de Yamit est un grand hôtel qui appartenait à l'Etat, un grand hôtel nationalisé. Non seulement, le mouvement y a installé son quartier général, mais la direction de l'hôtel qui est une institution dépendante du gouvernement israélien leur a donné un crédit de deux mois pour vivre et fonctionner dans les lieux gratuitement.

Le gouvernement n'a rien fait lorsque les colons de Yamit ont démantelé, il y a quelques semaines, 10 km de voies ferrées sur la ligne de Jaffa au Caire. Cette ligne avait resserré après la normalisation du transport de marchandises, elle a été démantelée pour fortifier la ville de Yamit. Ces gens sont armés jusqu'aux dents et ils annoncent leur intention de se battre si on veut les évacuer.

Correspondant Lyon



MITTERRAND EN ISRAËL

UN VOYAGE INOPPORTUN

Le voyage effectué par François Mitterrand constitue sans aucun doute un événement important et dont la signification nous paraît profondément négative. Quelles que soient les déclarations que pourra faire, en Israël, le président français, un fait demeurera : aux yeux du peuple palestinien, aux yeux des habitants du Golan annexé, aux yeux des peuples arabes, il apparaîtra comme une caution apportée aux intérêts du régime israélien. En effet, cette visite exprime le sentiment palestinien. En effet, cette visite est en contradiction avec les principes énoncés par le gouvernement français de soutien au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Aucun geste significatif de soutien au peuple palestinien n'est venu amoindrir la portée de cette visite. Certes, depuis le 10 mai, le gouvernement a été conduit à évoluer dans ses prises de positions, dans un sens plutôt positif. Il est vrai qu'il vient de bien loin. On se rappelle, par exemple, la réaction indignée qui fut celle du gouvernement français, renvoyant dos à dos Israéliens et Palestiniens après le bombardement criminel de Beyrouth par l'armée israélienne; on se rappelle les déclarations de Claude Cheysson refusant de reconnaître le statut de représentant unique et légitime du peuple palestinien à l'OLP. Depuis, le gouvernement français a réaffirmé le droit des Palestiniens à une patrie et la nécessaire présence de l'OLP comme représentant des Palestiniens dans une négociation. Ce qui a d'ailleurs suscité un profond mécontentement chez les ultra israéliens. Mais, dans le même temps, tout en condamnant l'annexion du Golan, le gouvernement français s'est abstenu lors des votes de l'ONU condamnant cet acte de piraterie internationale.

Tout se passe comme si la politique du gouvernement français prétendait tenir balance égale entre les Palestiniens et Israël. Or, cette politique se heurte aux réalités qui sont qu'il y a d'une part des agresseurs, d'autre part des agressés. Il n'y a pas deux parties égales. D'un côté, il y a un peuple palestinien que,

contre sa volonté et par la force des armes, les sionistes, avec l'appui des grandes puissances, ont chassé de chez lui il y a plus de trente ans et qui, depuis, est régulièrement l'objet de nouvelles agressions. Un peuple auquel, obstinément, les différents gouvernements israéliens, de droite ou socialistes, refusent le droit élémentaire à une patrie. Il y a des pays arabes dont des territoires sont occupés, annexés par Israël ou qui vivent sous la menace permanente d'incursions armées, de bombardements, d'annexion pure et simple comme c'est le cas pour le Liban. Dans cette situation, une politique qui prétend tenir la balance égale entre les deux parties, laisse en fait agir l'agresseur. Une politique conforme au droit des peuples exigerait que le gouvernement français mette tout son poids du côté des agressés, pour que cessent les situations inadmissibles créées par l'agresseur. Le voyage de François Mitterrand est d'autant plus inopportun qu'il a lieu à un moment où le gouvernement israélien de Begin se livre à une politique particulièrement agressive. Il a lieu peu de temps après l'annexion du Golan et alors que la répression s'abat sur les habitants de ce territoire syrien qui résistent à l'occupant; à un moment où de graves menaces pèsent sur le Liban et où s'opèrent des mouvements militaires de l'armée israélienne qui pourraient préparer une offensive de grande ampleur; à un moment où des incertitudes pèsent sur la restitution du Sinaï à l'Égypte et où le voyage du président égyptien Moubarak se trouve compromis par les exigences de Begin; à un moment où, comme toujours, la répression s'abat sur la population palestinienne des territoires occupés. François Mitterrand sera reçu par le chef d'un gouvernement israélien dont la politique est marquée du sceau de l'extrémisme et dont l'action est tournée vers la négation des droits du peuple palestinien et l'extension du territoire israélien. Tout permet de penser que l'échec sera l'issue de ce voyage et de la politique qui le sous-tend. Échec auprès des peuples arabes qui se voient refuser le soutien auquel ils ont droit; échec auprès du gou-

vernement israélien qui, en aucun cas, ne veut entendre parler de droits des Palestiniens.

La situation au Moyen-Orient est d'une extrême importance pour l'avenir de la paix dans le monde; l'avenir de l'Europe y est étroitement lié. La dépendance pétrolière de l'Europe envers le Moyen-Orient lie étroitement son sort à cette région du monde, de même que les données géostratégiques. Le Moyen-Orient est l'une des régions du monde où la rivalité soviéto-américaine se mène avec le plus d'acharnement, l'URSS et les USA y exploitant les situations locales à leur profit respectif, s'y cherchant des alliés, des points d'appui, des bases militaires. En concluant un accord stratégique avec Israël, le gouvernement Reagan a réaffirmé qu'Israël était le principal point d'appui de la politique américaine dans la région. De son côté, l'URSS cherche à apparaître comme l'allié des peuples arabes et s'emploie à maintenir une situation de troubles dans cette région, lui permettant de consolider sa présence. On peut penser que la politique du gouvernement français vise à soustraire cette région à la rivalité soviéto-américaine et que c'est là la raison pour laquelle elle prétend tenir balance égale entre les deux parties, afin d'être reconnu comme interlocuteur valable de part et d'autre. Une telle politique n'est pas réaliste. Oui, la paix du monde a besoin de la paix au Moyen-Orient; oui, il faut que la France et l'Europe développent une politique indépendante de l'URSS et des USA. Mais il n'y a pas de paix possible tant qu'une solution ne sera pas trouvée à la question clé du Moyen-Orient, le droit du peuple palestinien à une patrie et la restitution des territoires arabes occupés. En dehors de cela, le Moyen-Orient demeure nécessairement en état de guerre. Le réalisme, allié à une authentique défense du droit des peuples, nécessiterait que la France s'engage donc résolument aux côtés des peuples arabes, et palestiniens d'abord, pour que leurs aspirations soient satisfaites.

*voir page 6

Pierre BURNAND

«Notre scepticisme est grand»

UNE INTERVIEW DE LUCIEN BITTERLIN,
PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DE SOLIDARITE FRANCO-ARABE

● Pourriez-vous nous dire quelle appréciation l'Association de solidarité franco-arabe porte sur le voyage de François Mitterrand en Israël?

Dans un premier temps, nous étions très réservés pour cette visite du président de la République française qui allait apporter une espèce de caution de la France en Israël, notamment après l'annexion du Golan. Tout au long de l'année 81, Israël n'avait pas manqué d'agresser les pays arabes sans qu'il y ait pratiquement de réactions de leur part; on ne pouvait pas dire qu'il y ait des provocations arabes. Par contre, Israël avait bombardé le centre nucléaire de Tamuz dont la France était partie prenante; Israël avait bombardé le Liban, Beyrouth, en pleine ville; des victimes civiles, dont un Français, avaient été tuées, comme à Tamuz; dans le Sud-Liban, les agressions n'avaient pas manqué tout au long de l'année.

En tant qu'Association de solidarité franco-arabe, on a fait plusieurs déclarations dans lesquelles nous disions que nous jugeons cette visite inopportune pour ces raisons. Il est évident que le président de la République représente la France, quels que soient les avis des uns et des autres; nous ne pouvons pas lui dicter sa conduite. Il s'est exprimé à plusieurs reprises; nous avons publié dans «France-pays arabes» des extraits de sa rencontre avec Pierre Desgraupes, l'essentiel de sa déclaration concernant le Proche-Orient. Le président y parlait de son amitié pour Israël et ses amis israéliens mais il disait également que les Palestiniens devaient avoir droit à une patrie; sécurité d'Israël, droit à une patrie. Aujourd'hui, les choses ont été un peu plus clarifiées par le ministre des Relations extérieures, M. Claude Cheysson.

● Donc, l'ASFA émet des réserves sur ce voyage, mais attend de voir quelles vont être les prises de position de François Mitterrand sur place?

Nous étions opposés sur le principe; nous considérons que ce n'était pas l'intérêt de la France, l'intérêt

de la paix, l'intérêt des Palestiniens, des relations entre la France et le monde arabe, que la France cautionne Israël en ce moment et se rende sur place. Ceci dit, le président de la République avait pris des engagements, c'est un président élu, c'est le président des Français; il estime qu'il peut jouer un rôle pour la paix; nous attendons de voir, nous sommes très sceptiques. Nous avons à plusieurs reprises alerté les Relations extérieures, nous avons eu des conversations avec le secrétaire général du ministère des Relations extérieures, avec le conseiller chargé des Affaires arabes à la présidence de la République, nous avons écrit au président de la République. Nous lui avons dit que s'il se prononçait dans l'esprit de Cancun, effectivement, il pouvait servir ceux qui étaient victimes de l'injustice; car on parle de la sécurité d'Israël mais il faudrait parler aussi de la sécurité des Arabes, car ce sont eux qui sont les victimes aujourd'hui. Il est quand même assez curieux que les Européens qui sont à l'origine de toutes les persécutions dont les Juifs ont été victimes, qui ont accepté et favorisé la création d'un Etat juif ailleurs, chez les Arabes, que les Européens qui ont été aussi les colonisateurs des Arabes, considèrent aujourd'hui qu'Israël peut être un Etat expansionniste, annexe des territoires, expulse des populations, se comporte vraiment comme un Etat colonialiste. Nous avons notre part de responsabilité, ce que ne semblent pas comprendre la plupart des Français, ou du moins ils semblent avoir oublié la part de responsabilité historique que, nous, Français, et les autres Européens, avons dans cette aventure qui peut conduire à une guerre et qui déjà a conduit les Palestiniens à être repoussés au désert. Il faut avoir présent à l'esprit qu'il ne s'agit pas d'une affaire entre Juifs et Arabes, que nous sommes, nous, directement impliqués, avec des responsabilités historiques.

Si le président de la République estime qu'il peut obtenir du gouvernement israélien que celui-ci libère les territoires occupés en 1967, qu'un Etat palestinien indépendant et souverain, avec tout ce que cela com-

porte, non pas un Etat démilitarisé mais un Etat indépendant et souverain, soit constitué en Cisjordanie, à Gaza et dans la partie arabe de Jérusalem, que Jérusalem soit aussi la capitale de la Palestine, qui pourrait être, sans être divisée, à la fois la capitale d'un Etat juif et d'un Etat arabe, que le Golan soit libéré totalement, que le Sinaï soit libéré totalement; s'il obtient cela du gouvernement israélien, bravo! Personne ne pourra nier que la France aura joué un rôle. Mais, étant donné les déclarations du gouvernement israélien, depuis toujours, quel que soit le parti au pouvoir, nous n'y croyons pas. J'ai d'ailleurs posé la question au numéro deux irakien, en octobre dernier, il n'y avait donc pas eu l'annexion du Golan. Je lui disais: Est-ce que vous ne pensez pas que la France peut jouer un rôle pour la paix? Il m'a donné toutes les remarques qui le laissent sceptique, il n'y croyait pas du tout mais il a terminé en me disant: On ne sait jamais. Je pense qu'effectivement, aujourd'hui, quand on voit que le président Moubarak a lui-même des réserves pour se rendre à Jérusalem, je ne vois pas comment, après les concessions qui ont été faites par les Égyptiens, comment la France pourrait obtenir d'Israël simplement d'appliquer la résolution 242 de l'ONU, c'est-à-dire libérer tous les territoires occupés depuis 1967 et qu'un Etat palestinien soit institué sur ces territoires, alors que l'université de Bir-Zeit continue d'être fermée, que les Palestiniens ne peuvent pas s'exprimer et que la répression continue en Israël. Voilà pourquoi nous pensons que ce voyage peut avoir lieu et puis le président Mitterrand verra bien ensuite; il aura fait ce qu'il devait faire, il aura constaté sur place qu'on ne lui répondait pas comme il l'entendait. Un peu comme Sadate en 1977 quand il s'est rendu à la Knesset; il avait fait un discours très généreux, très réaliste, une ouverture et à ce discours Begin n'a rien répondu. On peut considérer qu'aujourd'hui si Sadate est mort, c'est peut-être par l'intransigeance de Begin. Nous ne pouvons pas faire autre chose que d'attendre les résultats de cette visite. Notre scepticisme est très grand.

YASSER ARAFAT : «UNE VISITE QUI NE SERVIRA PAS LA CAUSE DE LA PAIX»

La visite de François Mitterrand en Israël «portera un grand préjudice aux relations entre la France et les pays arabes» affirme Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'OLP, dans une interview publiée à Paris par l'hebdomadaire *Al Watan al Arabi*.

Arafat a estimé que cette visite, «intervenant après l'annexion du Golan par Israël, ne servira pas la cause de la paix juste et durable au Proche-Orient, d'autant qu'elle constitue un encouragement à la politique d'occupation arrogante d'Israël». Il reproche au gouvernement français de «pratiquer au Proche-Orient une politique qui est en contradiction totale avec les principes qu'il énonce».

Selon Y. Arafat, le plan de paix saoudien (plan Fahd) «demeure une base valable pour l'établissement d'une paix juste au Proche-Orient, en dépit des réserves que nous avons émises, notamment en ce qui concerne certains points de ce projet».

D'autre part, le chef de l'OLP affirme avoir en sa possession «des informations précises» selon lesquelles les forces israéliennes seraient sur le point de déclencher «une offensive de grande envergure contre le Sud-Liban qui pourrait les amener aux abords de Beyrouth».

MARSEILLE

CARREFOUR DES PEUPLES POUR LA LIBERTE ET L'INDEPENDANCE

Carrefour des peuples, la soirée organisée par le PCML à Marseille le 25 février dernier, en était un. Qu'on en juge : 10 pays représentés par un comité de soutien et une association proposaient leurs stand : Chili, Salvador, Irlande,

Afghanistan, Tahiti, Tchad, paysans d'Amérique latine (ASPAL), Cambodge (MSC), stagiaires et étudiants comoriens, Amitiés franco-chinoises. Tous avaient tenu à participer à cette rencontre placée sous le signe de la liberté et de l'indépendance.

Près de 150 personnes ont pu saisir à travers montages, films et débats ce que signifie en 1982 la solidarité internationale pour le PCML. Pas de solidarité sélective, pas d'indépendance protégée, par de liberté surveillée, ainsi pourrait se résumer le sens de cette soirée qui commémorait d'une façon nouvelle la journée anti-impérialiste du 21 février.

Deux montages-diapos, l'un sur le commerce de la faim, l'autre sur les échanges de technologie, prêtés par «Artisans du monde», situaient d'emblée les responsabilités de l'impérialisme dans la misère et la famine du Tiers Monde. Puis Philippe Tourny commentait avec émotion et colère retenue des images d'un pays qu'il porte dans son cœur depuis qu'il y a travaillé : l'Afghanistan. Après une intervention d'Alain Castan, secrétaire régional du PCML, les étudiants comoriens et le comité Tahiti animèrent cette partie de la soirée consacrée aux TOM-DOM. Sujet important puisque là-bas se mène en notre nom une politique coloniale. Images des Comores, film sur Tahiti, nous ont rappelé l'urgence de ce combat, alors que le gouvernement semble hésiter dans sa politique tout en maintenant en place tout ce qui a fait la misère et l'oppression de ces peuples.

Dernier chapitre de cette soirée, l'Amérique latine, avec une intervention du comité Chili et un montage sur le Salvador aux images de lutte et de terreur, de massacres et de résistance.

Ce Carrefour des peuples aura apporté à chaque participant une moisson de connaissances, de témoignages, qui sont autant de repères dans le monde bouleversé des années 80. Ces échanges ont permis à des militants d'origines très diverses de s'ouvrir à d'autres horizons, à d'autres peuples, à d'autres solidarités : des liens à resserrer, des actions à entreprendre, ensemble

Hervé DASTAR

AVEC LE PARTI

CANDIDAT DU PCML AUX CANTONALES DANS LA SARTHE

Michel Papin, communiste et agriculteur

Notre camarade Michel PAPIN, membre du Comité central de notre parti, est candidat dans le canton de Mayet dans la Sarthe : un canton rural dont les 6 000 électeurs se répartissent sur sept communes; quelques industries —Méral : 110 ouvriers et employés; une papeterie : 70 ouvriers et techniciens; un entrepôt de munitions... —des entreprises de maçonnerie; des artisans; de nombreux retraités venus des villes, du fait de la présence de la voie ferrée Le Mans-Tours.

Un canton agricole bien sûr avec environ 400 agriculteurs. Michel en est un, dans sa commune d'Aubigné-Racan, dans ce canton où il a ses racines.

L'actuel Conseiller général, Herin, de droite, en place depuis 12 ans, est exploitant de carrière et en même temps agricole (75 hectares)... Michel PAPIN nous parle de son canton et de sa campagne électorale...

● Michel, peux-tu te présenter ?

Je suis agriculteur sur 37 hectares, installé depuis 1970 dans la commune d'Aubigné-Racan. Ma femme est institutrice et nous avons deux garçons de 9 et 4 ans. J'ai 32 ans. Ma famille est installée dans le canton depuis le début du siècle. Mon grand-père et mon père ont une tradition de gauche qui a marqué la commune pendant de longues années; ils ont d'ailleurs été tous deux conseillers municipaux. Leur attitude de servir les gens reste encore à la mémoire de beaucoup, si bien que mon ancrage dans la vie locale est en quelque sorte une continuité de ce qu'ils ont fait. J'ai pris contact avec les idées communistes au début des années 70. J'exerce des responsabilités syndicales cantonales dans la paysannerie.

● Pourquoi te présentes-tu aux élections cantonales ?

D'abord ce type d'élections est à la mesure de nos moyens actuels pour expliquer nos points de vue sur la situation politique actuelle et développer l'organisation que nous construisons.

C'est aussi, par rapport aux problèmes du canton, commencer, avec l'ensemble des travailleurs, à se donner les moyens permettant de résoudre les problèmes de fond. Dans notre petit canton, on approche les 400 chômeurs — (environ 15% de la population active). Je propose donc aux ouvrières, aux ouvriers des usines et de l'artisanat d'être à leurs côtés dans leurs luttes pour le maintien de l'emploi et la création d'embauches nouvelles.

Le cadre du Conseil général est un des leviers pour obtenir ce résultat.

Pour la petite et moyenne paysannerie qui traverse une grave crise, le conseiller général peut et doit porter leurs intérêts fondamentaux au sein de l'Assemblée départementale traditionnellement submergée par les gros propriétaires fonciers.

● Y a-t-il des problèmes spécifiques à ton canton rural ?

Oui, bien sûr. Par exemple, la désertification des quatre petites communes (Lavarnat, Verneil, Coulongé, Sarcé) est un grave problème. Ne voit-on pas, à Sarcé, le Conseil municipal rembourser des emprunts pour un logement de fonction maintenant vide du fait de la suppression d'une classe.

Les commerçants disparaissent, la rue s'éteint petit à petit. Il faudra certainement dans l'avenir être vigilant quant à la fermeture des gares des trois autres communes.



● Crois-tu pouvoir comme conseiller général réaliser tous ces objectifs ?

Il faut à ce propos bien comprendre que notre démarche est tout à fait dépendante de la mobilisation des habitants du canton. Je ne me présente pas avec une baguette magique dans ma poche et de ce point de vue notre rôle est immense. Ceci me convainc que notre tâche n'est pas des plus facile et sera de longue haleine. Ce processus est inéluctable. Fusionner nos principes idéologiques avec la réalité concrète dans laquelle nous baignons, voilà au fond l'axe sur lequel se développera ma campagne.

● Justement, l'affirmer communiste ne va-t-il pas te poser quelques problèmes de compréhension de la part des électeurs ?

Certes la question est d'importance et mon résultat sera un élément de réponse. Aussi, je suis convaincu qu'en partant de la confiance envers

ceux à qui je m'adresse, en faisant preuve d'écoute, de modestie et de caractère de classe, on peut avancer dans notre influence.

Il s'agit aussi de préparer l'avenir post-électoral en regroupant ceux et celles qui seront attentifs à nos points de vue. En tout cas, la campagne électorale multiplie peut-être par 100 nos capacités de propagande.

● Comment te situes-tu par rapport aux candidats du PS et du PCF ?

J'ai déjà remarqué un début de mécontentement sur la lenteur du «changement». La droite est mal placée pour répondre à ce courant naissant et ma candidature, tout en se situant à gauche, peut regrouper des voix des mécontents, bien sûr, en me situant sur la base des intérêts fondamentaux des travailleurs.

En ce qui concerne le candidat du PCF, il est nécessaire de bien montrer nos divergences quant à la situation internationale. Je suis persuadé que nombre d'électeurs communistes rejettent la position de la direction du PCF.

Par ailleurs, nous avons, candidats de gauche, l'objectif commun de battre Herin, aussi j'ai pris l'initiative d'une rencontre tri ou bilatérale pour coordonner nos efforts dans ce sens. C'est une excellente occasion pour élargir et développer les contacts à la base avec les militants.

● Comment s'organise ta campagne ?

Avec nos camarades de la Sarthe, nous avons longuement réfléchi aux thèmes principaux, nos affiches en nombre limité ont le souci d'être simples et concises. Nous organisons aussi une réunion électorale dans chaque commune du canton de façon à discuter de nos propositions et points de vue. Ma profession de foi a été soumise à l'avis d'une vingtaine d'électeurs du canton plus ou moins proches de notre parti. D'autre part, une intervention spécifique auprès des usines sous forme de tracts est en préparation.

● Alors, présent au deuxième tour ?

Où là soyons prudents ! Notre objectif serait atteint si nous obtenions les 5% nécessaires au remboursement de frais électoraux.

Néanmoins, beaucoup de gens auraient été surpris que je ne sois pas présent à ces élections et cela rencontre pas mal de sympathies mais aussi d'antipathies. En tout cas, nous allons vivre une expérience fort intéressante qu'il aurait été stupide de ne pas tenter.

Entre nous...

MAJORITÉ

Emploi ou pouvoir d'achat, il faut choisir. Vous voulez moins de chômeurs. Oui ? Bon. C'est enfantin : 1) vous ne faites pas la fine bouche sur les 39 h. et le râtissage des acquis. 2) vous fermez les yeux sur la dégringolade de votre pouvoir d'achat... tout en resserrant un peu votre ceinture. Vous agitez bien le tout et vous obtenez : l'Emploi. Facile !

Evidemment, il y a toujours des râleurs dans les rangs pour dire qu'il vaudrait mieux s'attaquer aux profits, que l'abandon des acquis n'est pas une garantie de création d'emplois, etc... Ces gens-là parlent de changements; ils font grève pour une petite heure pas compensée ou pour quelques % d'augmentation. Y'en a même qui parlent de socialisme. Ne les écoutez pas!... Après tout, ils ne représentent qu'une toute petite majorité d'exploités.

Claude DHALLUIN

TURQUIE

«ON M'A TORTURÉ A ANKARA»

Un homme est venu nous voir ; il est Turc, avocat. Il a fui son pays car sa vie y est en danger. Depuis que les militaires ont pris le pouvoir, les arrestations arbitraires se sont généralisées, la torture est devenue méthode courante d'interrogatoire. Déjà, plusieurs dizaines de personnes sont mortes sous les coups des tortionnaires. Le gouvernement militaire turc dirige ces crimes, les encourage. Le chef du gouvernement n'a-t-il pas décoré un des tortionnaires pour ses bons et loyaux services ? Un régime qui torture et tue avec la bénédiction américaine.

« Je suis avocat et communiste depuis 1970. J'ai déjà été arrêté trois fois ces dernières années ; en 1971, en 1976 et je suis allé en prison. J'ai été avocat dans plusieurs procès politiques comme, par exemple, ceux du TIKP, KURTULUS, THKPC. Au moment de mon arrestation, en juin 81, j'étais responsable d'un journal légal mensuel, *Isik*.

« La police secrète turque m'a arrêté chez moi. Ils m'ont emmené dans un commissariat de police, à Ankara. Derrière la préfecture de police, il y a des bâtiments secrets où on torture. Auparavant, c'était un gymnase pour l'entraînement de la police. Dans la voiture, les policiers m'ont bandé les yeux. Ils m'ont enfermé dans une petite pièce obscure. Puis, chaque jour, on m'emmenait dans une autre pièce pour y subir des tortures. J'avais les yeux constamment bandés. La police m'a accusé de diriger une organisation illégale et de cacher des armes. La police a accusé *Isik* d'être une organisation illégale.

« On a pratiqué sur moi une torture appelée Falaka ; on me frappait sur la plante des pieds avec un bâton. Cela a duré environ dix jours. Puis la police a pratiqué des tortures à l'électricité. J'avais les mains attachées derrière le dos et un policier tirait sur une corde posée sur une poulie pour me suspendre au-dessus du sol. On m'a également fait subir le supplice de la baignoire ; j'étais plongé dans une baignoire remplie d'eau glacée. Ces différentes tortures ont duré

cinquante jours. Puis la police m'a conduit au tribunal militaire, dans le quartier Mamak à Ankara. Un médecin militaire m'a examiné. Il a fait un rapport indiquant que j'avais été torturé ; il a écrit que j'avais eu deux dents cassées, que les parties génitales étaient enflées suite aux tortures à l'électricité, que ma main droite était devenue insensible. Il y a à Mamak des « cages à tigre » ; j'y ai été enfermé deux jours. Je suis resté en prison huit jours. A plusieurs reprises, j'ai vu des personnes frappées par des soldats.

Je suis passé devant le procureur militaire qui m'a envoyé devant un juge pour un interrogatoire. C'était un juge civil ; il m'a remis en liberté. Le procureur n'a pas fait d'objection. Mais il y a une loi militaire selon laquelle le commandant militaire d'Ankara peut s'opposer à une décision de mise en liberté. C'est ce qu'il a fait. Un mandat d'arrêt a donc été lancé contre moi. Je

l'ai appris et je me suis caché à Ankara pendant deux mois. Puis j'ai réussi à fuir la Turquie et je me suis réfugié en France où je demande l'asile politique.

« Pendant que j'étais en fuite, trois avocats allemands sont venus à Ankara. J'ai discuté avec eux. Ils ont fait un rapport pour le barreau de Berlin et Amnesty international. Les journaux allemands en ont parlé.

« Les noms des tortionnaires de la police politique auxquels j'ai eu affaire sont : le commissaire principal Kemal Yazicioglu ; le policier Ulku Met. Ils font partie de la Première section, premier groupe de la préfecture de police d'Ankara. Le président du gouvernement militaire, Evren les a décorés bien que plusieurs plaintes pour tortures aient été portées contre Yazicioglu. En septembre dernier, il a été promu au poste de chef de la première section de la police d'Ankara. Evren l'a donné en exemple. »

FRANCE-COREE

LE MERCANTILISME TRIOMPHE A PARIS

Pour la première fois depuis l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la Corée du Sud en 1949, un ministre des Affaires étrangères sud-coréen s'est rendu en visite officielle à Paris où il a rencontré le président Mitterrand.

Il est également prévu que Cheysson se rende cette année à Séoul.

Rappelons qu'en avril 81, l'ex-ministre des Affaires étrangères, Poncet, s'est rendu à Séoul pour y signer un contrat portant sur le nucléaire. Et nous nous faisons alors l'écho dans notre journal de la juste position adoptée à ce moment par le Parti socialiste qui avait jugé « scandaleux que le ministre des Affaires étrangères de la République française conforte un régime de terreur ». Le PS avait condamné « fermement un gouvernement qui apporte son soutien dans un but purement mercantile à un régime dictatorial. »

Mais il faut croire qu'une chose sont les paroles quand on est dans l'opposition, et une autre les actes quand on est au gouvernement.

Côté affaire, ça ne marche pas trop mal avec la Corée du Sud depuis l'élection de Mitterrand : la Corée du Sud est le deuxième partenaire de la France en Asie avec le Japon. Le 15 février, un contrat de 2,5 milliards de francs a été passé avec l'Alstom-Atlantique en novembre 81, le ministre des Transports sud-coréen venait en France discuter de l'achat d'un TGV pour 1986. A l'invitation de son homologue français... Fiterman. Le même Fiterman était il y a quelques semaines l'un des deux ministres

français à avoir participé à la réception d'adieu du précédent ambassadeur de Corée du Sud en France.

On nous dira peut-être que des relations commerciales n'ont rien à voir avec un soutien politique à un régime sanguinaire. C'est vrai pour bon nombre de pays du Tiers Monde avec lesquels la France entretient des relations diplomatiques et commerciales, sans pour autant cautionner la politique intérieure du régime en place. Mais cette logique ne joue pas dans le cas concret de la Corée du Sud ; comme pour l'Afrique du Sud, comme pour Taïwan, la Corée du Sud n'a pas de légitimité en tant qu'Etat. De ce point de vue, notre parti, comme d'ailleurs le PCF, a toujours réclamé la rupture des relations diplomatiques et commerciales avec la Corée du Sud (comme avec l'Afrique du Sud) et la reconnaissance officielle de la Corée du Nord.

En passant des accords commerciaux avec Séoul et en recevant des ministres sud-coréens, le gouvernement français (dont Mitterrand s'était pourtant rendu en Corée du Nord un mois avant son élection) conforte le régime dictatorial de Séoul et ne contribue pas à la réunification de la Corée. Comment ne pas croire qu'un but purement mercantile a motivé ces actes ?

Par solidarité gouvernementale, le PCF n'a pas jugé bon de critiquer le gouvernement français ni le ministre des Transports. Comment ne pas constater que cette attitude, fruit de la participation des ministres communistes au gouvernement, est contraire aux intérêts du peuple coréen.

Claude LIRIA

CAMBODGE

RENCONTRE

SIHANOUK-KIEU SAMPHAN

Le 21 février, le prince Sihanouk et le dirigeant khmer « rouge », Khieu Samphan se sont rencontrés à Pékin où ils ont signé un accord en trois points pour relancer l'union des forces cambodgiennes hostiles à l'occupation vietnamienne de leur pays.

Les deux dirigeants ont lancé un appel à Son Sann, président du Front national de libération du peuple khmer (FNLPK) pour qu'il les rejoigne à Pékin.

Parlant de l'accord du 21 février devant la presse, Khieu Samphan a déclaré : « Il ne s'agit pas de règles ou de principes compliqués. Dans notre esprit, le prince et moi, nous pensons : au principe du tripartisme ; à la non-prépondérance d'une partie sur les autres ; au principe du consensus, c'est-à-dire que les décisions importantes doivent être décidées d'un commun accord (...). Concernant le cadre légal du Kampuchea démocratique dont il est question pour asseoir la légalité du gouvernement de coalition, il ne s'agit pas pour une partie quelconque de s'intégrer ou de se soumettre aux institutions du Kampuchea démocratique. Notre souci est de préserver la légalité de l'Etat du Kampuchea démocratique qui est membre des Nations Unies (...). »

Interrogé sur la formation d'un gouvernement de coalition, Khieu Samphan a répondu :

« Nous avons des différends, mais nous avons une base commune (...). Sur une telle base, nous pouvons nous unir. Et après la formation de la coalition, chaque partie maintiendra sa propre personnalité et ses points de vue sur les différents problèmes. »

De son côté, le prince Sihanouk avait déclaré qu'il renonçait à sa proposition antérieure de dissolution des forces armées cambodgiennes après le retrait des troupes vietnamiennes.

Ainsi se trouvent levés plusieurs obstacles à l'unité qui avaient retardé la formation d'un gouvernement de coalition tripartite Sihanouk - Son Sann - Khieu Samphan. En particulier, Son Sann s'était opposé à la dénomination « Kampuchea démocratique » de crainte de devoir cautionner la politique antérieure des Khmers « rouges ». Il avait également réclamé une « coalition souple », sans programme politique très précis, ainsi que la direction du futur gouvernement. Sur ce deuxième point, le nouvel accord réaffirme le principe de non-prépondérance ; mais sur le premier point, on peut estimer que le nouvel accord est beaucoup plus souple que le précédent signé à Singapour en août 81 et qui comportait 9 points, contestés ultérieurement par Son Sann.

C.L.

POLOGNE

REUNION A PARIS

DES DELEGUES DE SOLIDARITE EN EXIL

Tous les délégués au premier congrès de Solidarité — tenu en septembre à Gdansk — qui se sont retrouvés en exil forcé à l'étranger après le coup d'état du 13 décembre, se sont réunis pendant trois jours à Paris, accueillis par le SNI/PEGC, pour créer une délégation du syndicat à l'étranger, dans le respect des statuts votés au premier Congrès de Solidarité.

Suite à cette réunion, un groupe de dirigeants a été nommé, composé de huit délégués au congrès de septembre, de deux membres du comité d'entreprise des chantiers Lénine de Gdansk et d'un représentant de Solidarité rurale. Zbigniew Kowalewski, un des dirigeants du comité Solidarnosc en France, est membre de ce groupe. L'un des objectifs poursuivis est d'authentifier les informations qui arrivent de Pologne, grâce à des contacts sérieux sur place.

Selon les informations des délégués, les familles de dirigeants à l'étranger ou dans la clandestinité subissent la répression des autorités qui espèrent ainsi faire pression sur les militants pour les obliger à cesser leurs activités à l'étranger ou en Pologne.

Les délégués ont cité des cas de pertes d'emplois et de suspension de retraite pour l'épouse d'un dirigeant. Le dirigeant de Solidarité, Jerzy Mohl, nous a expressément demandé d'intervenir en faveur de son fils, qui n'a jamais eu d'activité militante et qui a pourtant été emprisonné dès le 14 décembre à la place de son père. Il a passé trois semaines dans une prison de Cracovie puis a été transféré dans une prison à régime sévère. Jerzy Mohl nous a affirmé qu'il était personnellement connu comme étant un dirigeant « modéré » de Solidarité, en rien « un radical ». Alors pourquoi l'arrestation totalement injustifiée de son fils ?

Les délégués de Solidarité à l'étranger ont réaffirmé leur volonté d'entrer en contact privilégié avec les syndicats occidentaux et les organismes de défense des droits de l'homme. Ils ont aussi confirmé l'authenticité d'un appel lancé le 13 janvier par des membres de la Commission nationale de Solidarité, réunis clandestinement en Pologne. Suite à cette réunion, un Comité national de résistance a été créé dont le président est connu sous le nom de guerre de Mieszk.

C.L.

FORUM-DEBAT

L'IMPERIALISME FRANÇAIS AUJOURD'HUI

Avec la participation de :

Association des stagiaires et étudiants des Comores (ASEC). Association générale des étudiants du Gabon (AGEG). Association des étudiants de Guadeloupe (AGEG). Comité anticolonialiste de soutien aux luttes du peuple guadeloupéen (GASLUPE-GUA). Union des travailleurs émigrés de Guadeloupe (UTEG). Union générale des travailleurs sénégalais en France (UGTSF). Centre d'étude anti-impérialiste (CEDETIM). Parti communiste marxiste-léniniste (PCML).

Parmi les invités :

Association des Marocains en France (AMF). Union des travailleurs immigrés tunisiens (UTIT).

Samedi 13 mars 1982 - 14h30
8, villa du Parc Montsouris
Paris XIV^e - M^o Porte d'Orléans
Cité universitaire

MICHELIN

Bib au départ du grand prix de la compétitivité

Combien de travailleurs seront à l'arrivée ?



Cataroux et les cités Michelin de Chanteranne...



Place du Premier Mai : entrée de Cataroux et du super-marché SOCAP... Les SOCAP, c'est Michelin.



Équipements sociaux aussi c'est... Michelin.

Michelin : un trust de dimension mondiale, qui fait jeu égal avec le plus grand (Goodyear l'américain) ; une ville aussi — Clermont-Ferrand — où toute activité dépend plus ou moins de Michelin, où 120 000 personnes travaillent directement ou indirectement pour Michelin. La ville Michelin en somme, dont on peut suivre l'extension, vers la plaine, en parcourant ses cités construites au rythme des implantations des usines de la firme...

Pour quiconque se soucie de la classe ouvrière, Michelin est ici le problème central. Un monde aux multiples particularités qu'il faut essayer de saisir, dont il faut essayer de cerner l'évolution prévisible, telle du moins que peuvent la conduire ceux qui, aujourd'hui, en décident comme depuis les débuts : les Michelin.

Comment sinon établir une politique, dégager des propositions dont les travailleurs puissent se saisir pour que les choses avancent en leur faveur ?

Gilles CARPENTIER

A la recherche d'un second souffle

A Clermont-Ferrand, notre parti réunissait, le 12 février, ses militants pour faire le point sur ces questions. Réflexions dans lesquelles nos camarades qui travaillent dans les diverses usines Michelin de la ville, ont évidemment joué un rôle de premier plan. Une contribution versée au dossier Michelin.

MICHELIN : MENACES SUR L'EMPLOI

Quelle est la situation aujourd'hui ?

Il y a les 2 000 licenciements prévus chez Kléber (que contrôle Michelin). A Clermont, les effectifs ont baissé de 1 000 environ en 1981, 1 500 pour toute la France, (par des départs non remplacés). Les effectifs sont d'environ 29 000 aujourd'hui. Ils avaient augmenté encore les années précédentes et avaient atteint 30 000 en 1979. Il y a du chômage technique, 6 semaines en 8 mois (les quatre derniers mois de 1981 et les quatre premiers de 1982), touchant 6 000 à 7 000 salariés.

A l'égard des travailleurs immigrés (ils sont environ 3 800 à Clermont) est apparue la prati-

que de « l'incitation au départ » bien connue dans d'autres secteurs.

Il y a eu 50 « préretraites » chez Bergougnan (également contrôlé, par Kléber interposé, par Michelin).

Dans la sous-traitance, la situation devient très difficile : telle boîte ferme, telle autre tourne à 20% de sa capacité, telle autre tourne à 30 heures par semaine. Il est question de « rapatrier » une bonne partie des activités sous-traitées.

Quant aux aménagements du temps de travail, tel le semi-continu, que Michelin avait voulu imposer (en attendant le continu) en décembre 1977, et dont la mise en place avait été largement stoppée par une réaction des travailleurs d'une ampleur sans précédent (du moins depuis 1949), ils sont de plus en plus à l'ordre du jour, en particulier avec les nouveaux horaires type « 5 jours 1/3 ». D'ailleurs, dans les usines récentes (Le Puy, La Roche-sur-Yon) les embauches se font avec engagement d'accepter le semi-continu.

La chasse aux temps morts bat son plein ; les chronos sont partout...

Ces mesures en laissent prévoir de plus graves encore : c'est du moins ce que des expériences analogues, dans d'autres secteurs, incitent à penser. Toutes concourent au même but que s'est clairement fixée la direction : réduire de pas moins de 25% les prix de revient.

Dans les années noires où on licenciait à grandes vagues dans la sidérurgie, le textile, l'électronique, l'automobile..., Michelin, lui, embauchait encore, installait de nouvelles usines en France, aux USA, au Canada. Certes, 77 avait été une grave alerte, mais sur les conditions de travail essentiellement ; l'emploi ne semblait pas en cause. Alors ?

Alors, c'est que, après la période faste pour Michelin, la crise du pneumatique dont ses concurrents ont déjà beaucoup souffert, loin d'être à son terme, s'aggrave encore. Et les facteurs qui, non seulement, avaient préservé Michelin mais lui avaient de plus permis d'en profiter, ne sont plus opérants : on entre dans une nouvelle phase de concurrence acharnée, de guerre dans le monde du pneu. Il va

suite page 9

Un paternalisme mis au gout du jour



sans dire que les travailleurs, s'ils n'organisent pas leur résistance, peuvent en faire lourdement les frais.

LA CRISE DU PNEU : LE POIDS DU RADIAL

La crise du pneu a des facteurs, comme les conséquences de l'automatisation, de la modernisation de la production, la baisse du pouvoir d'achat... qui touchent n'importe quel secteur. La crise de l'automobile a une répercussion directe au niveau du pneu de « première monte », compte tenu de la stagnation, voire la baisse même sensible, des ventes de voitures neuves dans le monde.

L'augmentation du prix du carburant entraîne une baisse du roulage moyen des voitures, donc une moindre consommation de pneus.

De même la stagnation ou la baisse d'activité économique se traduit par un moindre roulage des poids lourds, d'où baisse de consommation de pneus.

Pourtant le facteur très spécifique qui aggrave particulièrement tous les autres et a joué avant même que ceux-ci interviennent, c'est le remplacement du pneu conventionnel par le pneu radial, dont la durée de vie est à peu près du double... et dont Michelin fut le premier producteur.

C'est en effet dans les années 50 que fut mis au point à Clermont le pneu radial. Une avance technologique et aussi au niveau du prix de revient dont Michelin a profité à plein durant les années 60.

Mais les concurrents s'y sont mis aussi. La mise à niveau générale s'est faite dans les années 70, débouchant d'ailleurs sur une surcapacité extraordinaire de production de pneus.

L'exemple des Etats-Unis est absolument frappant quant aux conséquences : depuis 1975, il y a eu 23 fermetures d'usines (touchant les principaux fabricants américains : Goodyear, Firestone) représentant une capacité de production de 300 000 pneus/jour, soit presque autant que la capacité de Michelin (plus de 400 000 pneus/jour).

Une ville comme Akron dans l'Ohio, un peu semblable à Clermont-Ferrand, lieu où fut fondée la société Goodyear, a vu le nombre de salariés travaillant dans le pneu chuter de 50 000 à 10 000 en 10 ans. Les cinq usines qui y ont fermé leurs portes depuis 1976, représentaient une capacité de 50 000 pneus/jour...

L'avenir n'est évidemment pas à la relance de la production. Si en Europe la « radialisation » est effective à environ 90%, elle est encore à peine à 50% aux USA. Les producteurs japonais,

portés par leurs voitures, entrent aussi dans la course.

Les autres facteurs ne semblent pas en voie de transformation imminente. Bref, ce n'est pas encore le « bout du tunnel ».

BIBENDUM DANS LA COURSE AU PROFIT MAXIMUM

Voilà en tout cas une crise bien typique du système de production capitaliste et des moteurs qui la font rouler : profit maximum et concurrence :

un industriel, seul bénéficiaire d'un important progrès technologique, profite à fond de la position de monopole que cela lui confère pour accroître sans cesse sa part du marché mondial ;

ses concurrents surmontent leur situation de faiblesse temporaire en adoptant à leur tour l'innovation ;

il s'ensuit une surcapacité de production considérable aggravée encore par tous les facteurs intervenant dans cette production dépendante.

Cela se chiffre : 14 millions de pneus tourisme, 900 000 pneus poids lourds en trop (l'équivalent du marché français) rien que pour le marché européen.



UN GÉANT DE TAILLE MONDIALE

A Clermont. La maison-mère : Les Carmes, siège de la direction, Cataroux ; La Combaude ; Estaing (un nom qui rappelle quelque chose) ; Ladoux, le Centre d'étude et de recherche avec ses pistes d'essai ; Chantemerle ; Paleport... En tout 29 000 personnes.

Des usines à Chôlet, Poitiers, La Roche-sur-Yon, Vannes ; à Montceau-les-Mines, Le Puy, Roanne ; à Tours, Bourges, Orléans ; à Epinal...

Mais aussi dans toute l'Europe : 6 en Italie, 6 au Royaume-Uni, 5 en RFA, 4 en Espagne, 1 en Belgique, 1 au Pays-Bas. Et encore : 5 aux USA, 2 au Brésil, 1 en Algérie, 1 au Nigéria, 3 au Canada.

Plus de 130 000 personnes en tout (dont 52 000 en France) ; sans compter Kléber qui contrôle Michelin et qui lui-même contrôle Bergougnan : 12 000 personnes.

Part estimée de Michelin sur le marché européen : 40%. 60% pour le marché recharge (Michelin ne donne officiellement aucune information sur ses parts de marché).

Chiffre d'affaires en 1980 : 32,6 milliards de francs (35,4 avec Kléber). Chiffre d'affaires Goodyear : 36,3.

En France, Michelin se situe au niveau des cinq groupes qui viennent d'être nationalisés (CGE, PUK, Thomson, Rhône-Poulenc et St-Gobain) dont les chiffres d'affaires se situent entre 30 et 46 milliards de francs pour 1980 et le nombre de travailleurs entre 89 000 et 180 000.

Michelin a ses plantations de caoutchouc au Nigéria et en Côte-d'Ivoire, des participations importantes dans d'autres activités, de l'automobile (dans PSA, par l'intermédiaire de Citroën) à la pétrochimie (caoutchouc synthétique) en passant par les cartes routières et une compagnie financière en Suisse...

Pour ses usines de Clermont, Michelin a drainé la main-d'œuvre d'origine paysanne de la région, le dépeuplement des campagnes, le curé du village jouant souvent le rôle de bureau d'embauche. Le même critère d'absence de tradition de lutte, d'organisation, le guide dans son choix de nationalités dans l'embauche des immigrés, avec une préférence pour ceux venus du Portugal. Outre les impératifs de marché, le choix de ses implantations nouvelles en France mais aussi à l'étranger est guidé par ce critère.

Ainsi aux USA, il a choisi l'Etat de Caroline du Sud, ancien Etat raciste, et a réussi jusqu'ici à éviter l'implantation des syndicats dans ses usines (elle s'obtient par vote majoritaire) ce qui lui permet de ne pas appliquer les conventions ; il a par exemple, seul aux Etats-Unis dans l'industrie du caoutchouc, introduit le travail du week-end.

UNE RÉALITÉ, UNE TRADITION, DE PUISSANTS MOYENS

D'une manière générale, l'enquête à l'embauche est assez minutieuse et il vaut mieux, par exemple, ne pas avoir d'antécédent communiste !...

A Clermont, il assumait en outre, jusqu'à très récemment, la direction de tous les aspects de la vie sociale : santé, école, commerce, loisirs... Il en contrôle encore une bonne part. Et surtout, Michelin représentait — et représente encore, même si certains aspects de la réalité commencent à contredire cette idée — la sécurité de l'emploi, une retraite sûre (logé dans une cité

Michelin, un travailleur peut y rester à sa retraite) ; une perspective d'avenir pour les enfants, à Michelin-même, ou dans tout ce qui résultait de son développement au niveau de la ville : des salaires aussi, supérieurs à la moyenne locale et qui le restent encore ; Michelin y veille, imposant à ses sous-traitants des salaires inférieurs à ceux que lui-même pratique, s'opposant toujours à l'implantation d'une autre industrie de main-d'œuvre de quelque importance dans « sa » ville.

Une maîtrise issue du rang a longtemps aussi permis l'entretien et la culture d'un état d'esprit maison, nourri de valeurs chrétiennes très traditionnelles et dont Michelin « le bienfaiteur », la source de prospérité locale, doit bénéficier. La cité de La Plaine en donne une idée, avec ses rues de « la Foi », de « la Vaillance », du « Courage », de « la Persévérance », du « Devoir »...

La famille Michelin, grands seigneurs à l'opulence discrète, s'y emploie aussi, veillant à donner l'image de la rigueur, et pas de la fortune facile... Tout cela accompagne fort bien le patron de choc qui, en 1968, claqua le porte du CNPF, trop « mou » à Grenelle, ou soutint Tixier-Vignancourt, le champion de l'extrême-droite française, colonialiste et raciste.

Les temps ont certes un peu changé.

L'explosion de 1977 (sans égal depuis près de 30 ans) en a été un signe, montrant en outre que les travailleurs n'étaient pas prêts à payer d'une lourde dégradation de leurs conditions d'existence la bataille Michelin dans le monde.

Leçon en a bien vite été tirée ; plus d'attaque frontale contre l'ensemble des travailleurs. On avance pas à pas, par atelier, par secteur, vers l'éclatement des équipes, vers le semi-contenu aussi. On a embauché, en complément de l'ancienne, une nouvelle maîtrise plus moderne, formée aux relations sociales, qui négocie dans les ateliers, qui occupe le terrain. Elle devance souvent les syndicats pour rendre compte des réunions de Comité d'entreprise. « Réfléchir aux risques d'incompréhension, aux objections, aux arguments et au langage à utiliser... Convaincre pour atteindre au mieux l'objectif économique » : tel est le rôle qui lui est confié (1).

Il y a aussi le journal maison (*Bib*), tiré à près de 70 000 exemplaires (dont 38 000 pour Clermont). On y trouve petites annonces (voitures, meubles, radio-TV, livres, mariages, naissances...), conseils pour le jardin, suggestions primées dans telle ou telle usine, concours de dessins d'enfants, départs en retraite, décès... Des nouvelles de l'amicale des médaillés du Travail des usines Michelin, ou de la mutuelle, y côtoient celles sur les succès du « Bib » TS, X, ou formule !...

Une « réussite », sur le plan « social », après laquelle courent bien des patrons, obtenue avec bien moins de violence que d'autres y mettent (dans l'automobile par exemple, avec des officines type CSL — ex-CFT), sans recours à un syndicat maison...

UN TERRAIN DIFFICILE

Terrain difficile donc pour implanter et développer des organisations de classe pour les travailleurs.

Sur le plan syndical, CGI et CFDT se partagent (avec un léger avantage à la CFDT) l'influence électorale, mais n'y regroupent chacun que quelques centaines d'adhérents. Et, l'un et l'autre, sont loin d'avoir la même façon de voir. Il en est de même pour les forces politiques.

Le PCF dans son journal *La Voix des bibs*, prend pour cible un Michelin made in Spain découvert au Super Casino à Clermont. « L'arrivée de pneus des usines Michelin européennes, nous prive de 7000 emplois environ... Produire français, investir français, pour reconquérir le marché intérieur... » c'est l'orientation qu'il propose aux travailleurs et à leurs luttes, pour contraindre un Michelin qui « s'oppose au changement » à s'inscrire dans cette voie nouvelle.

Mais, dans le cadre des lois du marché capitaliste, impérialiste, mondial, n'est-ce pas à son envergure mondiale (conquête notamment au prix d'implantations et d'investissements à l'étranger) que Michelin doit sa position particulièrement forte sur le marché intérieur français ? (Mis à part le militaire, quelle autre industrie y parvient ?)

Dans le cadre de ces lois (à moins de s'orienter vers le blocage des frontières et l'autarcie) le rapatriement des 7 000 emplois en question conduirait-il à la « reconquête » du marché intérieur ? Réglerait-il le problème de l'emploi ? (Sans parler de la solidarité internationale...)

Le PS parle de crise, et aussi de réalisme. Qu'est-ce que cela implique pour les travailleurs ?

Quant au gouvernement, le premier ministre, dont le tour de France de l'emploi est passé par Clermont, n'a guère ici évoqué Michelin...

Nos camarades, avec l'analyse qu'ils font de la situation, de la politique Michelin et des menaces qui pèsent sur les travailleurs, à échéance proche sans doute, au-delà des coups qu'ils subissent déjà, pensent qu'il est urgent d'entreprendre un travail de sensibilisation, de mobilisation, à Michelin bien sûr, dans toute la région, qui en est largement dépendante, aussi.

Leur souci est bien entendu que les travailleurs soient dans la meilleure position possible, dans le meilleur rapport de force, pour faire échec aux coups.

Il serait favorable, dans ce sens, que toutes les forces soucieuses des intérêts des travailleurs, qui pour la plupart aujourd'hui trouvent assez d'accords pour considérer comme largement positive et soutenir l'orientation et l'action gouvernementale, voire y participer, se montrent capables sur le terrain d'agir ensemble sur un minimum de points essentiels. Cela suppose un échange et une confrontation des points de vue que pour leur part nos camarades souhaitent.

(1) Il n'y a pas de syndicat de cadres chez Michelin...

Les 39h : une première leçon

Il est encore bien tôt pour faire le bilan de l'application de l'ordonnance sur les 39 heures :

— combien de travailleurs auront vu leur temps de travail effectivement réduit ?

— combien, parmi ceux pour lesquels c'est le cas, y auront conservé ou non leur salaire et d'autres conditions acquises en pauses, primes, etc... ?

— combien de travailleurs seront touchés par les aménagements (et leurs conséquences sur les conditions de vie et de travail) auxquels l'ordonnance ouvre la porte ?

— combien de créations (ou de suppressions) d'emploi cela aura-t-il permis ?...

Les accords de branche signés jusqu'ici (le plus souvent sans la CGT) augurent plutôt mal d'un tel bilan.

De plus, le dossier est loin d'être clos : le « partage du travail » est l'un des grands axes de la politique gouvernementale ; la course à la compétitivité des entreprises et du patronat français comporte de plus vastes objectifs d'aménagement (dont le CNPF ne s'est jamais caché) lourds de graves conséquences pour les travailleurs ; les congrès syndicaux qui approchent auront cette question en bonne place dans leurs débats...

Au moins peut-on, un mois après la mise en application de l'ordonnance, tirer quelques leçons des luttes auxquelles elle a donné lieu, et qui, sans prendre l'ampleur d'un mouvement d'ensemble, ont marqué une nette rupture avec un « calme social » qui avait fait de l'année 81 celle où le nombre de jours de grève aura été le plus bas depuis 1965.

L'une d'elle, c'est bien que les travailleurs ne peuvent s'attendre à de réelles améliorations de leurs conditions dans les entreprises s'ils ne se battent pas pour l'obtenir.

En même temps, la preuve a été faite (si besoin était) que, gouvernement de gauche ou pas, le patronat, la classe bourgeoise, face à la lutte des travailleurs, sont prêts à user de tous moyens y compris la violence, au besoin celle de leurs milices si les « forces de l'ordre » sont insuffisamment à leur dévotion.

Force est de constater que, dans cette situation, plutôt que de s'en prendre fermement aux milices en question et de tout mettre en œuvre pour les mettre hors d'état de nuire, le gouvernement paraît céder aux injonctions patronales et met à nouveau à la disposition des employeurs les forces policières pour évacuer manu-militari des usines occupées : les cas d'Hutchinson (voir ci-dessous), Leuleu (à Lyon) et Allo-frêt (à Montrouge) viennent coup sur coup d'en témoigner.

Dans ces conditions, les travailleurs ne peuvent évidemment se borner à confier la défense de leurs intérêts, « déléguer leurs pouvoirs », à des représentants si bons puissent-ils paraître. Ils doivent s'organiser pour agir, sans quoi la force que représentent leur nombre et leur rôle dans la production ne peut s'exprimer ni peser.

Les mouvements actuels semblent marquer une nette tendance dans ce sens : c'est ce qu'indique, notamment, la CGT qui fait en particulier état de nombreuses créations de syndicats en ce début d'année, dans des entreprises qui n'en avaient pas. Voilà qui, si cela se confirme, est une très bonne chose...

Gilles CARPENTIER

INTERNATIONAL HARVESTER NORD

IH veut toujours démanteler l'usine de Croix

Que fait une direction d'entreprise quand son projet de restructuration est mis à mal par les travailleurs et leurs syndicats et rejeté par le premier ministre ? En l'occurrence, que fit IH, le géant américain bien connu du matériel agricole, quand, en réponse à son projet d'implantation à Angers, moyennant 513 licenciements à l'usine de Croix, les travailleurs d'IHF Croix avec le soutien de la municipalité de Wasquehal réalisèrent un document de contre propositions, et que les pouvoirs publics lui demandèrent de présenter un autre projet social ?

Et bien dans une telle situation, la direction d'entreprise incompréhensible travaille dans la discrétion. Surtout pas de réponse au document de l'intersyndicale, pas de garantie sur l'annulation des licenciements, mais quelques mesures de « prestige », si l'on peut dire, destinées à calmer les esprits.

Transfert à Croix du siège social de Paris ainsi que du secteur informatique de Ris-Orangis (ce qui dans les deux cas se traduit par des suppressions d'emplois), et « maintien du site », ce qui résume bien la situation : maintien à Croix d'un secteur tertiaire, et suppression à l'avenir du secteur secondaire, puisque le montage de l'Axial-Flow est toujours prévu pour Angers (un article d'Ouest-France en donnait tous les détails récemment) et que les ouvriers de Croix se voient proposer la fabrication et le montage de charnues qui ne se vendront pas et la production de quelques pièces de l'Axial-Flow, ce qui ne nécessite aucune installation particulière à Croix et peut donc être remis en cause facilement. On comprend qu'aucune précision n'ait pu être fournie sur les suppressions d'emploi, si ce n'est

pour annoncer que, d'environ 800 pour tout le groupe, elles passeraient à 1 200 ! Dans ces propositions, rien de neuf depuis mars 1981.

Dans ce contexte, nous sommes d'accord avec un certain nombre de propositions que formulaient lors d'une conférence de presse récente, les responsables de la cellule d'entreprise du Parti communiste français et de la section Wasquehal :

— l'utilisation de l'aide d'Etat réclamée par le groupe doit pouvoir être contrôlée par les travailleurs, elle ne saurait être accompagnée de licenciements. Un comité local de l'emploi pourrait aider à ce contrôle.

— il faut une réunion tripartite gouvernement-patronat-syndicats (elle était prévue au 15 janvier).

— il faut refuser les licenciements. Toute négociation doit s'appuyer sur la lutte des travailleurs.

Pour autant l'orientation proposée vers une politique originale, visant à créer un grand secteur machinisme-agricole en France ne remplace pas la nécessaire construction d'un rapport de force sur le terrain en faveur des travailleurs. Que International Harvester vise à supplanter ses concurrents européens et ait absorbé en particulier nombre de petites entreprises françaises, voire qu'il vise à long terme à abandonner la production sur le site européen pour n'y maintenir que la concurrence, et que le tout se fasse sur le dos des travailleurs, voilà une bonne logique de profit, de la bonne logique impérialiste. Reste à se demander si une entreprise française mériterait — voudrait et pourrait mener — une politique différente ? Dans le cadre d'un même système impérialiste, la

rentabilité d'une entreprise étant mesurée au seul profit, pouvons nous vraiment espérer que Renault par exemple — puisque c'est sous son égide que le PCF et la CGT voudraient voir créer un grand groupe nationalisé du matériel agricole — mènerait une politique conforme aux intérêts des travailleurs ?

Autre question, dans le cas d'IHF, le gouvernement de gauche pourra-t-il réellement

influencer le rapport de force en faveur des travailleurs et amener le trust à modifier sa politique ?

En la matière, il sera décisif pour les combats de l'avenir d'obtenir des droits nouveaux dans les entreprises, des possibilités accrues pour les organisations syndicales, et le droit pour les comités d'entreprises de suspendre les licenciements.

Correspondant Roubaix

CENTRE DE TRI NANTERRE

Faire entrer le changement par la grande porte

Profitant de la semaine d'action dans la Fonction publique, notre section CGT du Centre de tri automatique de Nanterre a fait de la journée du 23 février un temps fort dans la mobilisation du personnel sur trois grandes revendications : libertés syndicales, réduction du temps de travail et pouvoir d'achat. Et c'est plus de 80% du personnel qui a répondu présent à notre appel aussi bien en brigade de jour, de demi-nuit et de nuit, en débrayant 1 heure et en participant massivement aux différentes assemblées générales.

Cela démontre que les travailleurs ont dépassé le stade de l'attentisme. Cela démontre aussi le profond mécontentement qui règne au Centre de tri : l'impression qui régnait jusqu'à présent ici, c'est que non seulement le changement n'était pas passé mais que c'était pire que sous Giscard et qu'il était grand temps de réagir.

Les libertés syndicales : La direction du CTA et celle des postes des Hauts-de-Seine appliquent à la lettre et avec zèle les anciennes circulaires (toujours en vigueur) sur les droits des fonctionnaires en matière syndicale, cherchaient à briser systématiquement tout ce qui voulait relever la tête (enquêtes disciplinaires pour prise de parole sur le lieu de travail, volonté délibérée d'isoler un militant en l'empê-

chant de permuter avec un collègue, multiples provocations, etc...). Il faut savoir qu'au niveau de la Fonction publique, tout un arsenal de lois antigreve tendait (et tend toujours jusqu'à présent) à nous baillonner dans nos droits et libertés : c'est ainsi que la loi du 1/30^e nous interdisait de débrayer plus de 10 minutes sinon on nous retenait toute la journée de salaire. C'est ainsi que nous devions obligatoirement déposer un préavis de 5 jours si nous voulions faire grève. Sinon nous avions une retenue sur notre salaire et notre avancement. C'est ainsi que la loi Chirac sur le service fait nous empêchait pratiquement toute possibilité de faire la grève du zèle, etc... Ces lois existent encore mais de nouvelles lois plus avantageuses pour les travailleurs sont en discussion au niveau du ministère de la Fonction publique.

Il s'agissait, en débrayant 1 h., de défendre des acquis rognés au fil des ans avec la droite au pouvoir, d'« aider » le gouvernement à nous redonner au plus vite des droits légitimes, et aussi d'aller plus loin, de conquérir de nouveaux droits, comme l'heure d'information syndicale mensuelle sur le temps de travail, ou le droit de faire des assemblées générales du personnel sur le temps et le lieu de travail.

Le succès de ce débrayage,

malgré les menaces de la direction de nous retenir la journée de salaire et malgré son interdiction de faire des assemblées sur le lieu de travail, est un premier pas encourageant pour les luttes futures. Et cette fois-ci c'est la direction qui a dû céder devant le personnel.

La réduction du temps de travail : Sur cette question, en fait de négociation, les syndicats ont été uniquement convoqués par le directeur d'établissement pour enregistrer ses directives. Point final !

Nous avons profité de cette heure de débrayage pour condamner les méthodes de la direction en matière de concertation et pour rappeler au personnel nos propositions pour une véritable réduction du temps de travail : réduction réelle et non officialisation des acquis, comme cela se passe actuellement où par exemple une brigade qui faisait 12h30-20h30 sur le papier mais terminait en fait à 20h, voit désormais son horaire ramené à 12h30-20h sans possibilité de départ anticipé.

A ce sujet, nous appelons le personnel à se battre pour l'octroi de 10h de départ anticipé pour chaque brigade compte tenu du fait que nous effectuons un travail salissant d'où la nécessité de se laver et de se changer en fin de vacation et compte tenu de l'éloignement du CTA du RER Nanterre-Université.

Pour nous, il est indispensable qu'une partie du temps de trajet soit comprise dans le temps de travail.

La réduction du temps de travail ne doit pas consister en une chasse systématique aux temps morts qui évite ainsi toute création d'emploi, comme cela se passe actuellement pour la brigade 17h-24h par exemple, où de nouvelles charges de travail (courrier trié auparavant au Centre de tri d'Orly) n'ont pas entraîné des effectifs en conséquence.

La réduction du temps de travail doit profiter à l'ensemble du personnel, donc y compris aux brigades de nuit et demi-nuit qui sous prétexte qu'elles font 35h ne bénéficient d'aucune mesure de réduction du temps de travail.

Il faut que la direction prenne en compte la spécificité et la pénibilité du travail de nuit. Nous appelons les travailleurs des brigades de nuit et demi-nuit à la lutte pour les 30h.

Le pouvoir d'achat : Le troisième volet de notre journée d'action se situait avant tout au niveau de la lutte d'ensemble dans toute la Fonction publique. (nous ne développerons pas ici ce point).

En conclusion : C'est un premier pavé que nous avons jeté dans la mare du changement. Maintenant que nous avons fait tous ensemble le bilan de nos revendications sur le CTA, nous allons agir tous azimut pour en faire aboutir le maximum. C'est enfin un pas vers l'unité syndicale pour l'action, car si la CFDT, majoritaire au CTA, n'a pas participé en tant qu'organisation à cette action en raison des divergences entre la CGT et la CFDT notamment sur la question du pouvoir d'achat, ses militants ont quand même participé à titre individuel à ce débrayage et c'est en fin de compte un bon point pour la lutte.

Correspondant Nanterre-CTA

SECURITE SOCIALE MARSEILLE

Derniers soubresauts de la lucet-mie

Nous avons déjà informé nos lecteurs qu'une maladie due à un virus giscardochiraquien sévissait dans la Sécurité sociale des Bouches-du-Rhône. La lucémie s'est manifestée depuis novembre 1979, date à laquelle Monsieur Lucet, précédé d'une sinistre réputation, s'installait à la tête de la Caisse primaire d'assurance maladie. Appuyé au Conseil d'administration par une majorité faite du patronat, de FO, de la CFTC et de la CGC, ce monsieur a mené une offensive systématique d'une part au sein du personnel contre les syndicalistes, d'autre part contre le mouvement mutualiste, puisant dans le département, tout ceci sous le prétexte de faciliter les démarches des assurés.

En fait, Lucet n'était qu'un homme de main de la droite et s'est comporté en provocateur face aux assurés sociaux et au mouvement ouvrier. Les travailleurs se souviendront de cet individu qui utilisait l'argent de la Sécurité sociale pour faire couvrir les bruits de manifestation par de la musique classique; s'attachait les services de «secrétaires» garde-du-corps. Ayant déjà dû battre en retraite avant le 10 mai, le glorieux directeur de la CPAM ne se remettra pas de ce choc. Depuis mars en effet, les administrateurs CGT de la Sécurité sociale ont révélé que des malversations ont eu lieu dans les comptes de la caisse. La CGT, les mutuelles, multiplieront les démarches auprès du ministre de la Solidarité nationale. Après enquête de l'Inspection générale des affaires sociales, le sieur Lucet sera suspendu: «Monsieur Lucet — précise Nicole Questiaux, ministre de la Solidarité nationale — a assorti l'exercice de ses fonctions de procédés incompatibles avec sa qualité de gestionnaire d'un service public; notamment en s'entourant aux frais de la caisse "d'attachés de secrétariat" aux attributions mal définies, en s'entourant de mesures de sécurité inusuelles; en adoptant dans un document de forme non moins inusuelle, adressé péri-

diquement à l'ensemble du personnel de la Caisse primaire un ton sans mesure et de nature à choquer une partie de ses destinataires dans leurs convictions et sensibilités. Ces pratiques n'ont pas manqué de provoquer un profond malaise et de nombreuses plaintes...». Mais ce champion du service public ne s'avoue pas vaincu. Il se barricade mercredi 24 février dans son bureau et, avec ses secrétaires, empêche le personnel de rentrer. De curieux syndicalistes (FO), lui apportent leur soutien et décréètent, eux qui ne font jamais grève, un arrêt de travail contre ce «licenciement». De plus Lucet fait retenir les dossiers nécessaires au travail des Caisses de la région. Face à cette situation, le personnel refuse ce lock-out de fait et entend poursuivre le travail. A l'appel de la CGT, plusieurs centaines de manifestants se sont rassemblés devant la direction régionale de l'Action sanitaire et sociale où l'on devait apprendre que le directeur lui-même (de l'Action sanitaire et sociale) n'avait pu pénétrer dans la Caisse centrale d'assurance maladie. Monsieur Lucet déchu a reçu le vendredi 26 février, le soutien d'un conseil d'administration croupin où les cégétistes ont refusé de siéger. «Ce conseil doit être dissous car il a toujours soutenu Lucet dans sa politique et dans ses malversations. Il faut mettre en place des administrateurs provisoires. Lucet fraudeur, démission! La Sécurité aux travailleurs! telle est l'exigence de la CGT». Le changement s'amorce donc au grand soulagement des employés de la Sécurité sociale et des assurés sociaux. Ces derniers soubresauts de la lucémie, s'ils exhalent une légère odeur de cantonales n'en mettent pas moins en lumière la volonté du patronat et de ses hommes de main de se maintenir en place et la nécessité d'une action vigoureuse et puissante des travailleurs pour que les organismes financés par les salariés soient gérés par leurs représentants.

H.D.



CH MONTFERMEIL

Premier succès pour l'embauche

En action depuis le 2 février, les travailleurs du Centre hospitalier de Montfermeil, ont interrompu leur mouvement après avoir obtenu un premier succès: la promesse que 3 personnes seraient embauchées pour la «chaîne froide» (nouveau système de préparation des repas) que la direction avait mis en route le 2 février en puisant le personnel nécessaire parmi les agents hospitaliers. Manifestations, débrayages, délégations (y compris au ministère de la Santé), grève le 23 février (notre photo) avaient jalonné ce mouvement. Restent plusieurs problèmes concernant la réduction du temps de travail et la cinquième semaine de congés où les choses n'ont pas avancé.

HUTCHINSON CHALETTE MONTARGIS

Malgré la répression, ils ont gagné

La grève avec occupation de l'usine a été déclenchée le mardi 9 février suite à des négociations rompues du fait de la direction (anticipation sur les décisions et diffusion d'une circulaire donnant les conclusions de la direction alors que les représentants du patronat et des syndicats étaient encore en discussion!).

Les revendications des travailleurs: — 39 heures payées 40. — la cinquième semaine. — 300 Frs de compensation pour compenser l'augmentation du coût de la vie.

Pour faire échouer la grève les manœuvres du patronat furent multiples. — Manifestation en ville des cadres et des non-grévistes (minoritaires dans l'usine) pour réclamer «la liberté du travail».

— Intervention et bousculade à l'intérieur de la mairie de Chalette (PCF) par les mêmes cadres et non-

grévistes.

— Envoi des CRS pour évacuer l'usine par le préfet de région qui a déclaré agir sur ordre du ministre de l'Intérieur!!

Malgré les rapports houleux entre CGT (majoritaire) et CFDT, les travailleurs ont su préserver intact l'unité d'action et entretenir et maintenir leur détermination. Il est cependant à déplorer l'attitude sectaire de certains responsables locaux et départementaux de la CGT qui ont multiplié les attaques contre la CFDT alors que l'heure n'était pas à la polémique.

Les travailleurs d'Hutchinson ont par ailleurs reçu le soutien de plusieurs organisations politiques (PCF, PCML, PS).

La direction a enfin lâché, en fin de semaine et accédé aux revendications des travailleurs.

mation syndicale par mois pour le personnel, pris sur le temps de travail, l'action syndicale sur les lieux de travail, le droit de collectage sur le temps de travail) sans aucun doute, pour la voir appliquée il faudrait aussi se mobiliser.

Ce qui doit changer rapidement: sans conteste, c'est le nombre des effectifs: 10 000 emplois créés en 82, oui mais c'est 50 000 emplois que réclame la CGT. Seule une augmentation significative des effectifs peut régler l'application des 39h., le problème de la récupération des samedis, le problème des heures supplémentaires, c'est-à-dire une amélioration effective des conditions de travail du personnel hospitalier. Et puis, 39h. c'est un pas en avant mais vue la pénibilité de notre travail c'est vers les 35 heures que nous devons aller.

L'augmentation des effectifs signifie amélioration pour le personnel, mais aussi pour les malades; si, comme le dit Ralite, la santé doit devenir un service public essentiellement tourné vers la prévention, là-dessus nous sommes bien d'accord, il faut s'en donner les moyens; et cela passe avant tout par la création de postes.

Or, qu'est ce que le gouvernement nous promet pour l'avenir? La régionalisation, soit un pouvoir accru au DDASS qui pourront décider de l'attribution des postes mais pas de leur création, celle-ci demeurant de l'initiative gouvernementale. Si donc nous voulons voir réellement un changement dans nos conditions de travail, et de salaire, comme pour l'application des 39h., il faudra se mobiliser et se battre mais aussi renforcer notre unité: éviter la division des luttes hôpital par hôpital, secteur public-secteur privé, au contraire engager des luttes d'ensemble, mettre en place une coordination entre le domaine public et privé. C'est dans ce sens que notre parti veut intervenir, dans le sens de l'unité de tous les travailleurs de la Santé et de leurs syndicats, et de l'unité avec les travailleurs des entreprises puisque le problème de l'application des 39h. a bien montré que, travailleurs chez Renault, de la Santé ou du privé, tous devaient lutter pour imposer l'application de cette mesure.

SANTE MONTPELLIER

A Montpellier, près de 10 000 personnes travaillent dans la Santé (hôpitaux, cliniques privées...); leurs conditions de travail intéressent donc de près une grande partie des Montpellierais.

Des changements depuis le 10 mai, oui il y en a eu: tout d'abord l'abrogation des circulaires sur les suppressions de lits d'hôpitaux, soit le démantèlement du service santé organisé par le gouvernement Giscard, ce qu'à la CGT on appelle «l'arrêt de la casse»; ça c'est positif. La création de 2200 postes dans les hôpitaux publics fin 81; le projet d'en créer 8000 en 82; les mesures pour supprimer le

secteur privé à l'hôpital, la rallonge de 2,7% sur le budget global, d'accord. De la même manière, nous sommes favorables au développement des droits syndicaux dans l'entreprise et à la réduction du temps de travail à 39h.

Mais si on interroge les hospitaliers de Montpellier, on voit que dans la vie quotidienne le travail reste toujours aussi difficile et pénible. Par exemple: comme avant on a d'énormes difficultés à récupérer les jours fériés, comme avant on est appelé les jours de repos, comme avant on est contraint de faire des heures supplémentaires, comme avant on a des emplois du temps qui changent en

permanence: dans ces conditions on peut imaginer les difficultés qu'on rencontre dans notre vie familiale!

Tout cela à cause du manque de personnel car la pénurie de personnel reste le problème numéro un.

L'application des 39 h., c'est un exemple de ce qui doit changer (amélioration des conditions de travail) et comment y parvenir: à l'initiative des syndicats, il faut le dire surtout de la CGT, le personnel s'est mobilisé comme jamais pour l'application des 39h.: débrayages, rassemblements, tracts, interventions auprès de la direction, menaces de grève sans personnel minimum dans certains services, bref une revendication que tous

prenaient à cœur. On a obtenu 6 jours supplémentaires par an pour les équipes de jour et de nuit, c'est-à-dire un dimanche de plus toutes les huit semaines.

Mais le 10 mai n'a pas fait changer les directions d'hôpitaux: l'application des 39h. décidée en CTP est encore retardée: les surveillantes dans les services attendent des directives pour l'application des 39h. car elle doit s'accompagner de la création de postes et là rien n'est fait. Cela signifie qu'il faudra encore se battre sinon cela risque encore de rester lettre morte.

Pour la circulaire Ralite sur les droits syndicaux (une heure d'infor-

Du changement, il y en a mais...

JOURNEES CINEMATOGRAPHIQUES D'AMIENS CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

Du 11 au 21 mars, Journée internationale contre le racisme. Amiens va vivre au rythme des deuxième Journées cinématographiques contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

Début février, lors d'une conférence de presse dans les locaux du MRAP, l'équipe d'animation des Journées présentait le programme, fort riche et varié. A cette occasion, rendez-vous avait été pris avec Jean-Pierre Garcia, président de l'Association et secrétaire national du MRAP.



Jean-Pierre Garcia

● Jean-Pierre, peux-tu préciser le lien entre les Journées et le MRAP et comment sont-elles nées ?

Les liens sont étroits car le MRAP a depuis longtemps utilisé le cinéma lors de ses activités et il avait été à l'origine des Journées internationales du film antiraciste en 1973.

D'autre part, il y avait à Amiens des gens qui poursuivaient une démarche dans ce sens dans le cadre de la vie culturelle locale. Un projet est né qui a été soutenu par la municipalité d'Amiens.

Pour le premier festival en 1980, nous avons eu 8 000 spectateurs, ce qui montre l'importance de l'impact au plan local.

Il faut aussi préciser que les Journées touchent l'ensemble de la Picardie, soit trois départements et plus de 20 villes et villages. C'est donc une manifestation décentralisée dans tous les sens du terme. Nous bénéficions d'ailleurs du soutien des médias : FR3, Le Courrier Picard... qui popularisent et rendent compte de cette manifestation.

Cette année, nous pensons avoir de 12 à 15 000 spectateurs rien que sur Amiens.

● Votre initiative en a-t-elle suscité d'autres ?

Pour te donner quelques exemples, je peux t'annoncer que, d'ici fin mai, des comités du MRAP vont organiser des manifestations semblables à Nantes, Clermont-Ferrand, Dijon, Marseille... à la fois en liaison avec des associations et aussi, dans certains cas, avec des salles commerciales. De même dans la région parisienne, du 10 au 30 mars, des salles de Créteil, Choisy et Fresnes vont programmer des films du premier festival.

● Comment sélectionnez-vous les films et viennent-ils surtout du Tiers Monde ?

Comme je te l'ai dit, l'équipe est composée de

passionnés de cinéma, donc nous suivons ce qui se passe ailleurs; nous allons dans des festivals prendre des contacts. Je tiens à préciser également que les Journées ne se limitent pas aux seuls films du Tiers Monde. Ce qui compte pour nous, c'est qu'ils soient «bons» sur le plan cinématographique et qu'ils contribuent à la lutte contre le racisme et à développer l'amitié entre les peuples.

Nous poursuivons aussi une action pour le cinéma, c'est pour cela que nous tenons absolument à avoir des courts et moyens métrages tant en compétition que dans les rétrospectives.

● Ces films ont-ils une chance d'être distribués un jour en salles ?

C'est effectivement un problème, mais je pense aussi que lorsque l'on suscite l'intérêt du public pour des films qu'il ne connaît pas, il devient ensuite exigeant. Ainsi, il y a deux ans, le public a eu la révélation du cinéma algérien lors d'une rencontre avec le réalisateur d'*Omar Gatlato*. Des barrières sont tombées et les gens après sont plus curieux et plus réceptifs.

Bien sûr, nous faisons également des démarches vers les distributeurs, de même que nous invitons des représentants d'autres festivals, comme ceux de Carthage, de La Havane, de cinémathèques comme celle d'Alger.

Un autre aspect de la distribution est celui dont nous avons parlé avec l'organisation de manifestations semblables qui s'adressent directement au public. Nous avons un peu un rôle de défricheurs; nous allons continuer notre action dans le département avec un cinébus. Nous comptons aussi mettre en place à Amiens une cinémathèque. De plus l'association va gérer une salle de 400 places en ville.

Tout ceci te montre qu'il s'agit pour nous d'une dé-

PROGRAMME DES JOURNEES

Compétition : 14 films longs métrages, 16 ou 35 mm, fiction ou documentaires. Une compétition particulière est ouverte pour les courts et moyens métrages.

Rétrospective de films contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples.

Découverte du cinéma indien : 10 films pour la plupart inédits et de jeunes réalisateurs du sud des Indes.

1962-1982, 20 ans d'indépendance, 20 ans de cinéma algérien : avec des courts métrages des maquis d'avant 62; *«L'aube des damnés»*; *«Hassan Terra»*; *«Omar Gatlato»*; *«Ali au pays des mirages»*; *«Prends 10 000 balles...»*.

Cinéastes racistes (?) : une sélection de certains films.

Luttes sociales : les cinéastes noir-américains.

Et une journée Super8; vidéo non-stop; un hommage à René Vauthier; des débats et des rencontres avec des réalisateurs; des expositions de photos, d'affiches.



«Ciganos» de João Abel Aboim (Portugal).



«Pictures» de Michael Black (Nouvelle-Zélande)



«Nah'la» de Belouffa (Algérie)

marche à long terme qui ne se limite pas aux Journées, une fois tous les deux ans.

● Jean-Pierre, la compétition est un moment important des Journées, peux-tu dire quels seront les films qui y participent et quelle sera la composition du jury ?

La sélection n'étant pas encore définitive, je préfère ne pas en parler.

Quant au jury, il sera composé de Marie-José Nat, de l'écrivain Jean-Pierre Chabrol, de Maryse Condé, des cinéastes Sarah Maldoror et Christian Lara et, très certainement, d'Angela Davis.

Propos recueillis par Robert VALLOT

Une sélection de films des Journées sera présentée à Paris, au cinéma le St-Séverin du 24 au 30 mars.



« Dans les quatre continents, cette année, chaque dollar investi en a rapporté trois... Combien de famines, de coups d'Etat, de manipulations de toutes sortes et de morts derrière ce froid calcul de businessman ? »

Mille milliards de dollars

« Mille milliards de dollars », ce n'est pas le montant de l'aide internationale au Tiers Monde; ce n'est pas, non plus, le montant du hold-up du siècle, encore que... C'est, froidement et simplement, le bénéfice cumulé des 31 premières multinationales qui régissent le monde. Il fallait en compter 6 000 en 68 pour additionner un tel pactole...

Après *«I comme Icare»*, qui mettait en scène un juge aux prises avec le pouvoir d'Etat et la CIA, Verneuil nous entraîne dans un univers tout aussi kafkaïen. Sur fond d'enquête journalistique, de pot de vin et de meurtre, nous apparaît le visage froid et hideux de l'impérialisme. Un coin du voile est levé.

Tout commence par les révélations, en forme de rébus, d'un mystérieux informateur. Au fil de l'intrigue, le rébus devient puzzle et n'est que support pour nous conter un morceau de l'histoire d'ITT (GTI dans le film)... Ainsi, l'on voit comment une multinationale vit et profite. Un être unicéphale aux milliers de tentacules, à l'appétit insatiable, qui absorbe, broie, tue. Pour lui, les frontières et les hommes n'existent pas ou si peu. Seuls comptent le cours du dollar et les profits réalisables... Exemple : en 1933, le président d'ITT et ses conseillers rencontrent Hitler. Des contrats sont signés. Jusqu'à la veille de la défaite allemande, la compagnie américaine continuera à fournir en matériel, par l'entremise de sociétés installées en Espagne, la machine de guerre nazie... A l'insu du gouvernement américain? On peut en douter, car dès la fin de la guerre, ITT reçut des dommages de guerre du gouvernement US pour la destruction de ses usines en Allemagne, «enclaves américaines détruites par les bombardements alliés». Le président d'ITT de l'époque reçut une foison de décorations françaises, anglaises et même la plus haute distinction US pour ce fait de guerre. Seule dérogation à la vérité historique dans le film de Verneuil, le procès qui sert de support à ces révélations n'a jamais eu lieu.

L'histoire plus récente a été marquée par d'autres exemples du même type. C'est cette même pieuvre assoiffée de profits qui fomenta le coup d'Etat au Chili en 73. *«L'impérialisme, stade suprême du capitalisme»* s'écrit en lettres de sang. Quant on sait qu'il y a 31 pieuvres de ce genre qui s'entredévorent et se partagent le monde... un frisson glacial nous parcourt l'échine.

Quoi qu'en pensent et écrivent les éreinteurs patentés qui crachent dans la soupe, de *Libération* au *Matin*, Verneuil a signé un grand et bon film. Bien sûr, Dewaere n'est peut-être pas au mieux de sa forme; bien sûr les choses sont dites sans fioritures et flous artistiques. Ça ne vaut peut-être pas les dialogues d'Arrabal ou les mises en scène de Lelouch. C'est simplement le reflet fidèle d'une réalité d'aujourd'hui, un film complet et intéressant... Ce qui constitue un tour de force professionnel qu'il faut saluer, vu le sujet ardu mis en scène. Et que dire de l'impeccable prestance de Mel Ferrer dans le rôle difficile du président de la GTI...

Quand on se rappelle les critiques négatives qui accueillirent la sortie de *«Dupont Lajoie»*, du *«Juge Fayard»* ou même *«I comme Icare»*... on peut se demander si, aveuglés par un certain esthétisme, une certaine critique n'aurait pas une certaine allergie aux films qui mettent un peu trop les points sur les i?...

Claude DHALLUIN

MAI 68 A LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE

Si un des slogans de 68 fut «L'art est dans la rue», les affiches de Mai sont aujourd'hui au musée, jusqu'au 31 mars. La Bibliothèque nationale présente en effet 70 affiches provenant de ses collections. Sérigraphiées en province ou à Paris, signées de l'Atelier populaire de l'Ecole des Beaux-Arts ou de ceux de Caen et de Montpellier, ces affiches représentent pour beaucoup d'entre nous une véritable forme d'expression et un moyen d'information. Les réalisateurs de l'exposition ont cependant un peu manqué d'imagination dans le choix des documents annexes, tracts, photos...

Avant-propos à l'exposition, le visiteur, à son entrée dans le hall, se trouve face à des panneaux couverts d'affiches manuscrites de soutien à Solidarité... 14 ans après l'esprit de Mai est à la B.N.

Affiches de Mai 68. Bibliothèque nationale - 58 rue de Richelieu. Ile. (entrée 6Fr, de 12h. à 18h. jusqu'au 31 mars).

IL Y A 20 ANS ETAIT ASSASSINE Mouloud Feraoun



Mouloud Feraoun

Le 15 mars 1962, à Alger, l'écrivain algérien Mouloud Feraoun mourait criblé des balles racistes de l'O.A.S. En même temps que cinq de ses collègues français et algériens, inspecteurs des centres sociaux, également tués.

La veille, le premier grand romancier algérien consignait dans son journal les dernières lignes dues à sa plume : « *A Alger, c'est la terreur... Bien sûr, je ne veux pas mourir et je ne veux absolument pas que mes enfants meurent mais je ne prends aucune précaution particulière en dehors de celles qui, depuis une quinzaine, sont devenues des habitudes... Chaque fois que l'un d'entre nous sort, il décrit au retour un attentat ou signale une victime.* »

Mouloud Feraoun ne s'était jamais engagé physiquement dans le combat de son peuple. Ni dans le FLN, ni dans l'ALN. Mais il avait toujours refusé les propositions des autorités ou de personnalités françaises qui l'auraient conduit à prendre parti contre son peuple. Aussi, dans une certaine mesure, sa fin tragique témoigne-t-elle contre le non-engagement. La folie meurtrière raciste ne faisait aucune distinction entre les combattants et les civils. Et toutes les vertus, tous les grands principes républicains, toute la civilisation dont Feraoun crédait la France ne lui ont assuré aucune protection contre la barbarie colonialiste.

La francophilie de ce « *fil du pauvre* » né à Tizi-Hibel en 1913, enfant puis adolescent kabyle pris en charge par l'Education nationale française pour avoir eu son intelligence remarquée par son instituteur, était liée à sa découverte des idées démocratiques et laïques. Il adhéra spontanément à l'idéal humaniste et pacifiste qui dominait, après la première guerre mondiale, l'ensemble du corps des instituteurs français, souvent adhérents du Parti socialiste. En Algérie, ces hommes étaient porteurs d'une idéologie assimilationniste, qui les différenciaient du racisme

brutal et cynique lié à l'esprit de supériorité et au mépris courant de la masse des colons envers les populations autochtones.

Nourri de cette idéologie française, ne voyant pas ou ne voulant pas voir le paternalisme, mais attaché à ses origines par des racines indéracinables, Mouloud Feraoun finit par découvrir tardivement la justesse et les fondements de la revendication nationale des siens. Il mit longtemps pour comprendre que l'idéal auquel il souscrivait sous la IIIe République se trouvait largement dépassé. Un peu comme, sur un autre plan, Ferhat Abbas, au cœur algérien duquel reste une nostalgie francophile. La biographie de Feraoun, comme son œuvre, sont traversées par le déchirement profond d'un intellectuel algérien écartelé entre deux cultures et deux civilisations. Il ne prenait pas de position politique, mais se sentait constamment solidaire des siens. Il était athée, comme la plupart de ses collègues instituteurs, mais savait ne jamais se démarquer de son milieu musulman d'origine, auquel il accordait le juste respect du cœur et de la raison. Il est mort, victime des derniers sursauts du colonialisme français.

le, la société kabyle de la première moitié du XXe siècle. Il méritait les titres de sociologue et même ethnologue que lui décernèrent les critiques. Mais, « *Le fils du pauvre* » est un ouvrage sans intention technique, il est bâti d'émotion et d'amour pour sa famille et la *dechra* où il était né et avait vécu jusqu'à son départ pour le collège de Tizi-Ouzou. Ces lignes composent désormais un ouvrage classique indispensable pour quiconque désire connaître la vie et les traditions de cette partie compositante du peuple algérien qu'est la population kabyle.

D'autres ouvrages de Feraoun présentent aussi un caractère autobiographique, notamment celui, posthume et inachevé, publié sous le titre « *L'anniversaire* », « *Jours de Kabylie* » présente des nouvelles assez courtes, agrémentées de croquis d'excellente facture pris sur place par son ami, le dessinateur Brouty.

La période où Feraoun put se consacrer à l'écriture est relativement courte, et sa mort brutale nous a privés à coup sûr d'une production romanesque, dont les premiers titres connurent des succès significatifs.

« *La terre et le sang* », publiée en 1953, se lit... comme l'on boit l'eau cristalline d'une source de montagne, d'une seule goulée. Bien qu'il obtint aussitôt par le Prix populiste, ce roman va au-delà d'une simple description de sentiments populaires. Il ne pose pas seulement la question, et ne décrit pas seulement la réalité de l'amour entre un ouvrier immigré et une Française qui rentrent ensemble au pays natal du premier, il témoigne des conditions d'existence de la classe ouvrière dans les mines du Nord de la France et traite des raisons historiques et sociales de l'émigration.

SUR LA GUERRE D'ALGERIE

Le « *Journal 1955-1962* » de Mouloud Feraoun est un document dense et bouleversant concernant la guerre d'Algérie. Un témoignage qui fourmille d'anecdotes, de réflexions, de révélations, au jour le jour, parfois dérangeantes, mais toujours, expli-

citement ou implicitement, favorables au peuple algérien dans son entité globale. Une relation, aux limites de l'insupportable, des crimes et des humiliations infligées à des populations totalement innocentes et broyées par la répression sanglante d'une France, qui n'est pas celle de la « Liberté-Egalité-Fraternité » dont avait tant rêvé le jeune normalien Feraoun à la Bouzaréah.

FERAOUN AUJOURD'HUI EN ALGERIE

L'Algérie indépendante honore Mouloud Feraoun à un double titre : sa mort a fait de lui un *chahid*, c'est-à-dire un martyr parmi le million et demi de *chouhaday* que la répression colonialiste féroce de la France, prolongée par les crimes de l'O.A.S., a imposé au peuple algérien. Mais il est avant tout célébré en tant qu'écrivain algérien. Ses ouvrages, traduits en allemand, en russe, en polonais, en roumain, ont conquis une vocation universelle, qui s'inscrit au crédit du patrimoine national algérien.

Les manuels scolaires de langue française utilisés en Algérie contiennent des passages de son œuvre, aussi bien que des textes d'autres écrivains comme Katab Yacine ou Mouloud Mammeri.

Une rue d'Alger porte le nom de Mouloud Feraoun.

LA QUESTION DE LA LANGUE LITTÉRAIRE

Le colonialisme, dans son entreprise de déculturation des peuples des colonies, n'a laissé d'autre issue à des auteurs algériens que de s'exprimer en français. Tel fut le cas de Feraoun, qui sut maîtriser notre langue avec un très grand art. Mais l'important reste, devant l'histoire, que ces écrivains, dans leur majorité, et Feraoun le premier, aient conservé dans le contenu de leurs productions littéraires l'esprit et le respect des traditions de son peuple.

Il n'est pas douteux que la réappropriation par les auteurs algériens de leur écriture et de leur langue d'origine contribuera à un nouvel épanouissement d'une culture nationale que le colonialisme français n'est pas parvenu à faire disparaître.

A ce titre, souhaitons, en ce vingtième anniversaire d'un crime aussi odieux que vain, qu'un jour futur l'œuvre de Mouloud Feraoun soit retranscrite en arabe, et aussi en berbère, quand le recours à la langue étrangère, qui lui fut imposé, pourra être définitivement remplacé au bénéfice d'une culture algérienne en pleine renaissance.

Jacques JURQUET

L'OEUVRE DE MOULoud FERAOUN

L'instituteur Feraoun écrit son premier récit, sans aucune confiance dans son éventuelle vocation d'auteur, sur un simple cahier d'écolier. Mais « *Le fils du pauvre* », autobiographie d'un style de qualité, connut un succès qui plaça d'emblée son auteur à un niveau exceptionnel. A travers ses propres souvenirs, Mouloud Feraoun apportait la description la plus détaillée et authentique de sa société maternel-



Dessins de Mouloud Feraoun représentant son village natal

SUR LE COLONIALISME

« *Que l'œuvre constructive immense réalisée depuis peu par la France n'apparaisse pas ici, enfin, face à toutes les ruines accumulées et que pour cela on me taxe d'ingratitude ou d'aveuglement, je répondrai que cette œuvre est immense en effet mais que, d'une part on l'a fait connaître suffisamment, que, d'autre part, cet effort gigantesque d'investissement foncier, d'industrialisation, d'équipement, d'éducation, de civilisation condamne sans appel un siècle de colonisation égoïste et ne saurait faire oublier le prix que les uns et les autres ont dû payer, depuis bientôt dix ans, simplement parce que ceux qui étaient las d'en souffrir voulaient dénoncer cet égoïsme et choisirent la violence pour se faire entendre. Ils choisirent ? Même pas. Toute autre voie leur était bouchée.* »

Mouloud Feraoun — Journal 1955-1962 (17 août 1961)

L'OEUVRE DE MOULoud FERAOUN

Le fils du pauvre — roman autobiographique.

La terre et le sang — roman.

Les chemins qui montent — roman.

Journal 1955-1962.

Lettres à ses amis.

L'anniversaire — roman et nouvelles.

Jours de Kabylie — nouvelles.

Les poèmes de Si Mohand — essai.

Tous ces titres ont été édités dans la collection Méditerranée aux Editions du Seuil depuis 1952. Actuellement en vente à la librairie Les Herbes sauvages, 70, rue de Belleville 75020 Paris.

LAVIEFRANÇAISE

L'hebdomadaire patronal *La Vie française* étudie les prévisions des bénéfices et du marché boursier pour l'année 1982. Ce marché a — dit-il — « finalement reconquis près de 3/4 du terrain perdu suite à l'élection de François Mitterrand ». Et de préciser pour l'avenir : « D'une manière générale, les résultats de 1982 devraient être partout meilleurs que ceux obtenus l'an passé. Les hypothèses de travail reposent sur une certaine reprise de la production des sociétés (et donc un meilleur étalement des frais fixes), une maîtrise des charges salariales, un allègement relatif des frais financiers (en raison à la fois d'un déstockage et d'un abaissement des taux d'intérêt sur le marché intérieur), une diminution des charges de restructuration, ainsi que l'impact favorable des mesures fréquemment engagées pour améliorer la productivité.

« Il est clair toutefois que les progrès ne seront pas souvent spectaculaires. Sauf les redressements escomptés par des groupes comme Peugeot ou Valéo, sauf également la forte croissance que connaîtront les firmes engagées sur des grands chantiers de travaux publics à l'étranger, la conjoncture internationale restera en effet trop vigoureuse pour que l'on puisse pronostiquer actuellement un véritable "décollage" des bénéfices. Pour sa part, et hors les valeurs du pétrole et d'automobile, le bureau d'études de Paribas chiffre d'ailleurs à 13,5% seulement l'augmentation des résultats des autres entreprises qui entrent dans la composition de son échantillon. »

Comme titre l'hebdomadaire patronal, « l'année s'annonce bonne » pour les bénéfices 82. Quand les patrons parlent entre eux, ils tiennent le langage de la vérité. Très différent des pleurnicheries et des gémissements d'un Chotard à la télé sur l'accroissement des charges des entreprises !

BEIJING INFORMATION

L'article de Guo Fengming : « Le concept d'ensemble gouvernant la politique étrangère des pays ouest-européens » publié dans le numéro 5 de *Beijing Information* (1^{er} février 1982) présente un grand intérêt.

Guo Fengming y caractérise la politique des pays ouest-européens en ces termes : « Ils ont adopté une méthode relativement souple aux fins de mettre en œuvre une politique indépendante pour la concrétisation de leurs intérêts. Ils veulent préserver l'alliance entre les Etats-Unis et l'Europe de l'Ouest, mais ne veulent à aucun prix suivre aveuglément les Etats-Unis. Ils demeurent sur leurs gardes en ce qui concerne l'Union soviétique et continuent à tenter de liquider sur le plan diplomatique le contentieux toujours ouvert entre eux et elle. »

Il étudie en premier lieu la « détente » que l'Europe de l'Ouest s'efforce de poursuivre pas seulement par faiblesse ou à cause de la séduction du marché soviétique. Elle cherche également à utiliser la détente « pour modifier degré par degré, l'équilibre bipolaire instauré à la conférence de Yalta », et aussi « pour influencer l'Europe de l'Est ». Cependant la situation s'est aggravée les cinq dernières années : la supériorité militaire de l'Union soviétique s'est accrue et s'est développée son expansion en bor-

de des zones frontalières de l'Europe. La « détente » apporte son « contingent de risques » à l'Europe.

Pour beaucoup de pays ouest-européens, l'alliance Europe/ Etats-Unis doit « être repensée dans ses fondements-mêmes » car elle n'est plus adaptée aux conditions actuelles, notamment dans les domaines militaire et monétaire. L'Europe de l'Ouest souhaite jouir d'une plus grande indépendance en politique étrangère tout en maintenant l'alliance avec les Etats-Unis : d'où ses tentatives « pour fonder une nouvelle alliance » en renforçant les consultations entre pays européens et en « coordonnant » leur politique avec celle des USA.

Les pays ouest-européens ont retenu le seul choix possible, celui de l'unité de l'Europe de l'Ouest, dont la réalisation est marquée ces dernières années par leurs difficultés économiques incessantes et par le renforcement de la position économique de la RFA. Ce qui ne va pas sans contradictions difficilement surmontables.

Et de conclure son étude, dont nous n'avons donné ici qu'un aperçu systématique : « Les pays ouest-européens ressentent le besoin stratégique de résister à l'hégémonie, mais leurs propres intérêts nationaux et buts stratégiques ne sont pas en pleine conformité réciproque. Quelques-uns sont même contradictoires. Les pays ouest-européens ont à surmonter de nombreuses difficultés résultant de la grave crise économique, et à réaliser une percée dans la recherche d'une unité stratégique. »

(Beijing Information — prix : 1,40 francs)

cahiers d'histoire

DE L'INSTITUT DE RECHERCHES MARXISTES

Il est difficile de résumer en quelques mots le débat qui rassemble le philosophe du PCF Lucien Sève et quatre historiens de l'Institut de recherches marxistes, débat publié dans le dernier numéro des *Cahiers d'histoire*. En effet, ce débat aborde multiples aspects des rapports entre marxisme et histoire, à l'origine du marxisme comme au cours du développement de la science historique.

Le débat est centré sur l'une des caractéristiques propres de l'objet historique : c'est un objet « singulier », dont « la singularité devient l'essence-même de l'objet ». On comprendra l'importance de cette remarque en signalant ses implications politiques immédiates : « Soit dit en passant, la démarche du projet de résolution du XXIV^e Congrès sur le rapport entre lois universelles du socialisme et singularité nationale est une démarche qui s'inscrit vraiment dans ce champ. Au fond, en dépassant l'idée du modèle unique de socialisme, nous prolongeons aujourd'hui l'effort le plus original de la réflexion marxiste, qui voit dans la singularité de l'objet historique une donnée capitale, constitutive, essentielle. »

Le « socialisme aux couleurs de la France » du XXIV^e Congrès trouve dans ces réflexions ses lettres de noblesse théoriques. Il n'est pas conçu comme une fusion des lois objectives du socialisme et des réalités concrètes de la société française d'aujourd'hui. Sa nature propre, tient aux réalités propres, à la « spécificité » même de la nation française : c'est en elle et par elle que se définit le socialisme à la française. Le rejet d'un modèle unique de socialisme ne conduit-il pas les chercheurs du PCF à mettre au rencart ses lois objectives ; sous prétexte que certaines caractéristiques spécifiques du socialisme réalisé en URSS ont été élevées à tort au rang de lois universelles, faut-il abandonner tout effort de recherche des lois objectives et prôner la « science du singulier » ? C'est une question que le PCF pense avoir réglée de manière positive et originale au plan théorique. Le débat des *Cahiers d'histoire* en donne un aperçu intéressant, même s'il n'est pas convaincant.

NATIONALISATIONS

Plusieurs revues consacrent des numéros récents aux nationalisations. Notons :

La Nouvelle revue socialiste (nov. déc. 81) en traite au plan historique en évoquant « l'idée de nationalisation » et les nationalisations de 36 et 45/46 ; elle s'attache à faire saisir les objectifs actuels du PS en la matière dans plusieurs articles concernant les stratégies du secteur industriel, la finalité des nationalisations et la mise en place d'une « nouvelle banque ». (Prix : 30,00F)

Economie et politique précise les « 22 missions prioritaires pour l'industrie » que le PCF propose d'assigner au nouveau secteur public selon quatre axes : « Stopper les dé-

mantèlements et relancer les productions en difficultés, développer certaines industries, pousser l'utilisation des ressources naturelles nationales et les productions énergétiques, organiser la prise de décisions » (prix : 20,00F)

SANS FRONTIERE

La revue *Sans Frontière* vient de réaliser un numéro spécial consacré au militant Frantz Fanon, mort il y a 20 ans. L'auteur des « Damnés de la Terre », Antillais né à la Martinique en 1925, a été l'un des combattants anticolonialistes les plus prestigieux des années 50. La revue *Sans Frontière* évoque son engagement militant, notamment aux côtés du peuple algérien en lutte, sa

réflexion et son travail de médecin psychiatre. Des témoignages de Ahmed Ben Bella, Mohamed Harbi, Francis Jeanson, Claude Bourdet... (prix : 15,00F)

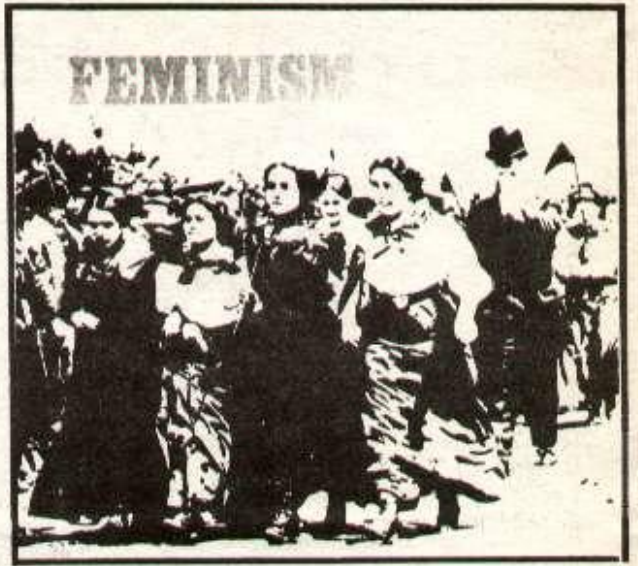
POLITIQUE AFRICAINE

Chaque numéro de cette revue trimestrielle est centré sur un thème abordé sous différents angles, ethnologique, historique, politique, culturel. Numéro 1 : la politique en Afrique noire ; numéro 2 : l'Afrique dans le système international ; numéro 3 : tensions et ruptures en Afrique noire ; numéro 4 : la question islamique en Afrique noire. (prix : 45,00F)

REVUE D'ETUDES PALESTINIENNES

Cette nouvelle revue trimestrielle diffusée par les Editions de Minuit, contient des entretiens avec des personnalités, des articles de fond, politiques, économiques, historiques, des notes de lecture et des documents officiels. Au sommaire du numéro 2 : entretien avec Yasser Arafat, un article de Israël Shabat (« L'ombre de l'holocauste »), une étude de A.S. Mansow (« Effets économiques de l'emploi arabe en Israël ») et parmi les documents : le plan de paix du prince Fahd et un communiqué palestino-yougoslave. (prix : 40,00F)

histoire



LE 8 MARS

JOURNEE INTERNATIONALE DES FEMMES

Le 8 mars a une histoire, inscrite dans la lutte des femmes et celle du mouvement ouvrier.

Le 8 mars 1857, les ouvrières du textile sont en grève à New-York. Leurs revendications ? C'est la journée de 10 heures, car elles triment 15 à 16 heures en moyenne par jour ; ce sont aussi des salaires moins misérables et des conditions de travail plus salubres. Ce 8 mars 1857, les flics américains chargent leur manifestation : plusieurs couturières sont tuées. Le 8 mars restera gravé dans les mémoires des femmes et des ouvriers.

Au début du siècle, la question des femmes est abordée par le mouvement socialiste. En 1907, une conférence internationale de femmes socialistes rassemble 58 déléguées de 15 pays différents ; le journal *Gleichheit* (L'Égalité) y devient l'organe international des femmes socialistes. Dans tous les pays industrialisés, le mouvement féminin connaît alors un essor extraordinaire. La deuxième conférence internationale, à Copenhague, en 1910 réunit 100 déléguées de 17 pays. Sur la proposition de la dirigeante Clara Zetkin, y est décidée une Journée internationale des femmes, fixée au 8 mars en l'honneur des ouvrières américaines de 1857 en ces termes : « En accord avec les organisations politiques et syndicales du prolétariat dans leurs pays respectifs, les femmes socialistes de tous les pays organiseront chaque année une journée des femmes qui, en premier lieu, servira à la propagande en faveur du vote des femmes (...). Cette journée des femmes doit avoir un caractère international et être soigneusement préparée. »

En mars 1911, un an après, plus d'un million de femmes, en Allemagne, en Suisse, en Autriche et au Danemark, célébrèrent leur « Journée ». A Berlin, il y eut 42 meetings qui réunirent 50 000 personnes.

Ainsi, le 8 mars a scandé les combats des femmes dans les moments les plus difficiles :

— le 8 mars 1943, les femmes italiennes manifestent contre le fascisme et Mussolini.

-- le 8 mars 1945, à Ravensbrück, les déportées du camp de la mort marquent le souvenir et leur indomptable espoir.

Le 8 mars : un passé chargé d'expériences, mais toujours un moment de combats toujours actuels, pour l'émancipation des femmes et des opprimés.

Camille GRANOT

BROCHURE 4F

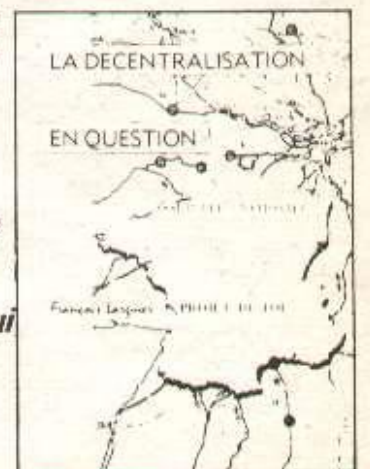
Passez vos commandes

à Presse d'Aujourd'hui

B.P. 70

94220

CHARENTON



Les «nouvelles solidarités» de la CFDT

Au cœur des débats préparant le congrès de la CFDT se trouve le débat sur les «nouvelles solidarités» : discussion qui n'a rien d'académique, et qui n'est pas restée enfermée dans les salles syndicales. Sur le fond : c'est dans les ateliers, dans les assemblées générales de grévistes, par leurs grèves que les travailleurs l'abordent et donnent, à leur façon, leur point de vue.

Marc PERRIN

Un article signé E. Maire, paru dans *Syndicalisme Hebdo* (3/12/81), expose de façon systématique le point de vue de la CFDT sur ces nouvelles solidarités. Intitulé : «*La solidarité au cœur des débats et de l'action de la CFDT*», il est un des textes qui alimentent la discussion préparatoire au 39^e Congrès CFDT. Aussi allons-nous nous y référer pour avancer quelques éléments de réflexion sur cette question.

CLASSE OUVRIERE ET CRISE

La CFDT «*propose une voie syndicale pour contribuer à sortir de la crise, en faveur des libertés, du peuple et du Tiers Monde et non en faveur du profit, de la répression et des dominations.*» La CFDT estime qu'on ne peut sortir de la crise que par des «*mutations maîtrisées*» concernant le type de développement de la société française (type de consommation, de travail, réduction des inégalités...) et ses liens avec l'économie mondiale (coopération et solidarité avec le Tiers Monde notamment) : il s'agit de réussir ce qu'elle appelle «*le changement social*». La crise a par ailleurs «*dissocié la classe ouvrière en deux grandes fractions : les travailleurs à emploi et statuts relativement garantis et la masse croissante des travailleurs non garantis.*»

«*Toute notre analyse, (...) notre stratégie conduisent à cette conclusion première : Aujourd'hui la construction de nouvelles solidarités est la condition à la fois de l'unité de la classe ouvrière et de la réussite du changement social.*» Il s'agit donc bien pour E. Maire d'une question clé, qui implique «*une redéfinition de nos priorités syndicales*», la construction de ces nouvelles solidarités étant de la responsabilité du mouvement syndical.

«NOUVELLES SOLIDARITES»

Leur contenu est déterminé par les réalités de la crise : «*Contrairement au passé, dans la situation d'aujourd'hui, ce n'est pas en développant prioritairement les avantages des salariés les mieux placés que les autres progresseront le plus. A l'inverse, l'amélioration de la situation des plus mal lotis est une condition impérative de l'avance ultérieure de tous.*»

Comment améliorer la situation des plus mal lotis ? Par ce qu'Edmond Maire appelle la «*solidarité de classe*» : «*Gardons les yeux ouverts : même avec une réforme ambitieuse du type de celle que veut la CFDT, (...) modifiant en notre faveur la répartition salaire-profits (...), nous ne dégagerons pas les ressources suffisantes pour financer à la fois la totalité des besoins sociaux et les investissements nécessaires au rétablissement de l'emploi (...). Certes, il faut que les patrons paient. Mais cela est loin de suffire pour sortir de la crise.*»

Il s'agit donc de la solidarité des «*mieux placés*» à l'égard des «*moins bien lotis*». E. Maire donne des exemples concrets :

La création d'emploi : «*Dans la situation actuelle, il est souvent impossible d'assurer à la fois une importante réduction du temps de travail avec la création d'emplois correspondante et une compensation intégrale du pou-*

voir d'achat.»

La lutte contre le travail précaire : E. Maire propose aux sections syndicales de donner la priorité à l'amélioration des bas salaires des travailleurs à emploi précaire et à la lutte contre le travail clandestin, sur l'action pour l'amélioration de la condition salariale des travailleurs en situation régulière.

La solidarité financière : «*le coût de l'assurance-chômage doit être partagé entre l'ensemble de la population active, non-salariée, mais aussi fonctionnaire, en échange d'un droit syndical supplémentaire dans le secteur public.*

«*la Sécurité sociale : ses dépenses croissant plus vite que ses recettes (la crise, les revendications justifiées sur la retraite, les prestations familiales, etc...), «il faudra bien répartir ce coût supplémentaire»...*

DES QUESTIONS REELLES

Il est bien réel que la classe ouvrière de notre pays doit faire face à des questions difficiles, qui ont trait à l'évolution de notre société dans un contexte de crise mondiale du capitalisme, et d'offensive de la bourgeoisie contre les travailleurs pour faire face à la crise. Le 10 mai, s'il a donné à la classe ouvrière un ballon d'oxygène dans sa lutte et lui donne des points d'appui importants, n'a pas mis fin à cette offensive patronale pour le redéploiement des capitaux.

Dans cette situation, il est vrai que le patronat français rêve d'importer en France la «*société duale*» ramenée du Japon dans les bagages de Poniowski et autres chantres du «*miracle japonais*» : obtenir une division de la classe ouvrière, avec d'un côté une minorité dans des entreprises clés ; minorité jouissant de salaires plus élevés et d'une certaine stabilité d'emploi. Et de l'autre côté, dans une multitude de PME de plus en plus dépendantes économiquement des principaux groupes, la majorité de la classe ouvrière, atomisée, avec des bas salaires, de mauvaises conditions de travail, et la précarité d'emploi.

D'ores et déjà, tout le monde connaît le développement prodigieux des formes d'emplois précaires : intérim, contrats à durée déterminée, sous-traitance, etc... ces dernières années en France.

Les travailleurs des PME représentent près de la moitié des salariés en France. Bien souvent-ils connaissent des conditions de salaire et de travail extrêmement dures, et sont très peu organisés syndicalement.

Trois millions de travailleurs ne sont pas couverts par des conventions collectives. Le type de développement du tissu industriel est tel que les grandes entreprises, bastions traditionnels de la classe ouvrière et donc de ses organisations syndicales, regroupent de moins en moins d'ouvriers au profit des entreprises de moins de 200 salariés : ceci a des conséquences certaines sur l'évolution du syndicalisme en France, et joue un rôle dans les difficultés de syndicalisation.

Dans ces conditions, l'unité de la classe ouvrière devient une question toujours plus vitale.

S'ATTAQUER AUX PROFITS

A travers les nouvelles solidarités, E. Maire demande aux moins défavorisés des travailleurs d'accepter la stagnation, voire même un recul, de leurs salaires et de leurs acquis, pour que les «*plus mal lotis*» progressent. En temps de crise, la part du gâteau réservée à l'ensemble des travailleurs ne pouvant guère augmenter, il faudrait que ceux qui avaient de plus gros morceaux que les autres acceptent un partage plus équitable.

Mais l'unité de la classe ouvrière ne peut se renforcer ainsi, bien au contraire. Car quelle cible donne-t-on «*aux plus mal lotis*»? Ceux de leurs camarades de travail qui ont quelques miettes en plus, et non plus ceux qui possèdent la galette, les profits, c'est-à-dire la bourgeoisie. Et les «*mieux lotis*» des travailleurs sont-ils dans une situation si florissante qu'ils estiment dans leurs moyens de renoncer à quelques avantages la plupart du temps durement acquis, alors qu'ils connaissent «*la concentration extraordinaire du patrimoine et des fortunes entre un petit nombre de grands possédants*» dont Maire parle précisément ? Les mouvements de grève actuels en sont une réponse sans appel.

L'unité de la classe ouvrière ne peut se faire que dans la lutte des classes, en obtenant, par un rapport de force, une «*diminution globale de l'exploitation capitaliste*», c'est-à-dire une répartition plus favorable à la classe ouvrière des salaires et des profits.

C'est la seule logique possible pour les travailleurs, qu'il s'agisse des salaires, de l'emploi, de la Sécurité sociale ou du travail précaire.

«CORPORATISME» ET UNITE

E. Maire s'en prend à ce qu'il appelle «*les corporatismes au sein de la classe ouvrière*» : c'est-à-dire la défense par chaque catégorie de travailleurs —et bien sûr dans ce cas par les «*salariés privilégiés*» —de leurs intérêts catégoriels immédiats, le refus de la solidarité.

Le système capitaliste produit, nous l'avons vu, des différences, des divisions dans la classe ouvrière : entre ceux qui ont un travail et ceux qui n'en ont pas, entre les hauts et les bas salaires, entre les travailleurs des grandes entreprises et ceux des petites, etc... Ces différences ont pour effet de créer une concurrence objective entre les travailleurs dans les conditions de vente de leur force de travail aux patrons, et par là-même des différences et donc des contradictions d'intérêt parfois vives, au sein-même de la classe. Dans ce sens, «*le corporatisme*» est un obstacle bien réel à l'unité de la classe. Mais sa base est objective, matérielle, et aucun appel à la solidarité de classe —encore moins s'il s'inspire de la morale chrétienne— ne peut en venir à bout. Il s'agit d'un problème fondamental, et qui ne date pas de la crise, du mouvement ouvrier et syndical en France.

Un syndicalisme de classe doit effectivement défendre l'intérêt d'ensemble de la classe ouvrière, améliorer sa situation d'ensemble et ne pas se restreindre à la défense de catégories particulières. Il doit effectivement se battre pour que

«*les plus mal lotis*» voient leur situation s'améliorer, car c'est aussi bien dans leur propre intérêt que dans l'intérêt de la classe dans son ensemble (par exemple : embaucher les travailleurs intérimaires dans une entreprise donne de meilleures conditions à tous les travailleurs de l'entreprise pour défendre l'emploi, les salaires...). Le relèvement des bas salaires, les droits syndicaux dans les PME, la lutte contre le travail précaire... doivent être des orientations de travail très importantes du syndicalisme de classe.

Mais d'une part, la cible de cette lutte ne peut être que le profit, comme nous l'avons vu. D'autre part, le syndicalisme en France organise souvent les travailleurs des grandes entreprises, les ouvriers qualifiés... et plus difficilement les «*travailleurs non-garantis*». C'est le résultat de difficultés objectives avant d'être la conséquence d'orientations syndicales «*corporatistes*». Mais c'est un problème réel, et il faut travailler à le résoudre. Car l'unité de la classe ouvrière n'est pas spontanée, elle demande un travail tenace sur des orientations justes.

SOLIDARITE OU CHARITE ?

Au fond, les revendications des travailleurs que la CFDT appelle «*non garantis*» ne pourront être réellement portées et défendues que par les travailleurs eux-mêmes. Car là aussi, les appels à la solidarité sont vains. C'est le noeud de la question. Pour une organisation syndicale, être solidaire des «*non garantis*», ce n'est pas appeler les «*garantis*» à la charité envers eux. C'est bien plutôt consacrer des forces pour aider les «*travailleurs non garantis*» à s'organiser, et à prendre leurs affaires en mains, ensuite à prendre toute leur place dans l'organisation syndicale.

Dans cette mesure, c'est une bonne partie de l'enjeu du travail interprofessionnel (UL, UD). Les efforts d'organisation des travailleurs immigrés clandestins peuvent aussi aller dans ce sens. La campagne pour les élections prud'homales avait aussi permis un gros travail syndical vers le PME.

Un point nous paraît devoir être souligné cependant : cet effort ne doit pas affaiblir le travail syndical «*régulier*». Quand E. Maire propose de «*donner la priorité à la lutte contre le travail clandestin sur l'action pour l'amélioration de la condition salariale des travailleurs en situation régulière*», cela nous semble une solidarité qui aboutit à l'inverse de son objectif : comment les travailleurs organisés syndicalement pourraient-ils continuer à soutenir leur syndicat si celui-ci ne s'occupe pas prioritairement de leurs problèmes ? Une telle orientation aboutirait à affaiblir la partie de la classe ouvrière déjà organisée : quelles forces aurait-elle alors à consacrer à l'organisation des autres secteurs de la classe ouvrière ?

En conclusion, s'il est vrai que le syndicalisme de notre pays a rencontré des difficultés pour prendre en compte les intérêts des différents composantes de la classe ouvrière, et donc en fin de compte ses intérêts d'ensemble ; s'il est vrai que la crise rend encore plus aigus ces problèmes... la voie proposée par E. Maire et la CFDT —les nouvelles solidarités— ne nous paraît pas permettre d'avancer positivement dans la construction de l'unité de la classe ouvrière. Au contraire, elle ne peut qu'aggraver ses divisions, et en fin de compte affaiblir le syndicalisme de classe en France.

AFRIQUE DU SUD

Dans un exposé « juste, donc sévère », le responsable du Mouvement anti-apartheid a brossé un tableau général de la politique française en Afrique australe depuis le 10 mai.

Fixée par Mitterrand lui-même, la nouvelle politique française devait s'articuler sur deux volets: d'une part, l'aide aux pays de la ligne de front, voisins de l'Afrique du Sud, et aux mouvements de libération, d'autre part l'arrêt de toute aide économique à l'Afrique du Sud. Neuf mois plus tard, qu'en est-il de cette orientation positive?

En ce qui concerne le premier volet, les contacts se sont multipliés entre la France et l'Angola, le Mozambique, le Zimbabwe et la Tanzanie. Les mouvements de libération (ANC pour l'Afrique du Sud et SWAPO pour la Namibie) ont ouvert un bureau d'information à Paris. Des contrats économiques « de type nouveau » ont été signés, en particulier avec le Mozambique. Autant de points à mettre à l'actif du nouveau gouvernement et qui rompent avec la politique antérieure de Giscard.

Par contre, en ce qui concerne le deuxième volet, on assiste, non pas à une réduction des échanges économiques, mais au contraire à une remarquable continuité: 6 milliards de francs en 1981 dans chaque sens.

165 compagnies françaises opèrent toujours actuellement en Afrique du Sud, parmi lesquelles Renault, CGE-Alsthom, sa filiale Stein, Framatome, Cogema, PUK, EDF, Total, Air - Liquide, Spie - Batignolles, Creusot-Loire, Thomson, Peugeot, UTA. Pour les banques: Crédit commercial, Paribas, Indo-Suez, Crédit lyonnais, Société générale, BNP.

Bien sûr, notre économie n'est pas essentiellement tournée vers l'Afrique du Sud et les investissements n'y sont pas quantitativement importants. Mais, presque tous sont attribués dans des secteurs stratégiques pour l'Afrique du Sud, étant donné son système de « guerre totale ».

Il s'agit essentiellement du secteur militaire et énergétique. Ainsi les Airbus vendus sont convertibles en avions de ravitaillement pour chasseurs en vol. En avril 82, la France livra l'hexafluorure d'uranium pour la centrale nucléaire de Koeberg. La France participera à la construction d'un barrage sur le fleuve Orange, à la construction de centrales thermiques géantes, à la transformation de charbon en pétrole à Sasol. Total continue de fournir le pétrole à l'armée et à la police sud-africaines. Un avis favorable a été donné à la vente d'équipement électronique de surveillance antigravitaire, etc...

« On nous parle toujours de l'héritage du gouvernement précédent » soulignait l'orateur. « C'est sûr que cela pèse lourd. Or, ici ce n'est pas un héritage, mais un avenir qu'on prépare ». Et de citer abondamment des extraits d'un rapport particulièrement édifiant, publié par le Poste d'expansion économique de l'ambassade de France à Pretoria, recommandant avec force détails les bonnes affaires à faire en Afrique du Sud: logement, transport, alimentation, etc...: « Il y a là un marché potentiel immense. (...) C'est le moment d'attaquer. » (sic)



L'apartheid en Afrique du Sud; les pays de la ligne de front, voisins de cet ultime bastion du colonialisme et du racisme en Afrique; la politique américaine et française en Afrique australe: tels furent les thèmes traités tout au long de la semaine d'information sur l'Afrique australe, réunissant pour la première fois, du 22 au 27 février, le Mouvement anti-apartheid, le MRAP, le CEDETIM, l'AFASPA, les Associations d'amitié avec le Mozambique, le Zimbabwe, la Tanzanie. Autre nouveauté: la présence, pour la première fois également, d'un représentant du ministère de la Coopération et du Développement, lors du dernier débat sur la politique française dans cette région.

Et encore une fois, au cœur du problème, s'est trouvée posée la lancinante question: comment rompre avec la politique antérieure du gouvernement Giscard?

Claude LIRIA

La France continuera-t-elle d'aider le pays de l'apartheid?

L'HORREUR COMME QUOTIDIEN

Savez-vous que l'Afrique du Sud est divisée en zone blanche et en zone noire? Les Blancs (25% de la population) vivent sur 77% des terres, riches en or, diamant, et cultivables. Les Noirs (75%) vivent sur 13% des terres, arides et peu riches.

Savez-vous que les Blancs ont plus de voitures, de télévisions, de téléphones, de frigidaires, etc... que dans n'importe quel pays d'Europe, mais qu'ils ont cependant moins d'aspirateurs. Pourquoi? : Ça revient moins cher de payer une femme de ménage noire que d'acheter un aspirateur...

Savez-vous qu'une loi oblige chaque Blanc, homme, femme et enfant, à apprendre à tirer?

Savez-vous qu'il est illégal pour un Noir d'être propriétaire de sa maison? Les habitants noirs de la périphérie des villes blanches (Soweto) sont considérés comme des « habitants provisoires » qui y viennent uniquement pour travailler. Quand ils ne sont pas ou plus productifs (enfants, malades ou vieux), ils sont chassés et regroupés dans les bantoustans.

Savez-vous que l'école est gratuite et obligatoire pour les enfants blancs; pas pour les Noirs? L'Etat a dépensé 160 livres par élève blanc, mais seulement 9 livres par élève noir. 45% des enfants noirs ne vont pas à l'école.

Savez-vous qu'il y a un médecin pour 400 Blancs, mais seulement un pour 44 000 Noirs? Un enfant noir sur trois meurt avant un an dans les bantoustans.

Savez-vous que les Noirs ne bénéficient que de 5% des dépenses publiques? 22% des Noirs sont chômeurs.

Savez-vous que toutes les firmes multinationales (dont Renault) payent des salaires inférieurs pour les Noirs?

Savez-vous que toutes les heures, 60 Noirs sont arrêtés pour infraction à la loi sur les Pass, qui rend obligatoire un laissez-passer pour aller travailler en zone blanche?

Savez-vous qu'il n'y a pas de Noirs au Parlement, que les syndicats noirs ne sont pas reconnus et leurs organisations politiques interdites?

Savez-vous que la loi interdit aux Noirs l'accès à divers emplois qualifiés ainsi que l'accès à des postes supérieurs à ceux des Blancs? Ce qui n'est pas sans poser de sérieux problèmes économiques aux patrons qui manquent de main-d'œuvre qualifiée. Des employeurs blancs en sont arrivés à réclamer du gouvernement la suspension de certaines limitations trop restrictives de l'apartheid. La réponse de Pik Botha a été claire: « Les impératifs sociaux de l'apartheid sont plus importants pour nous que les impératifs économiques ».

Prenant la parole après l'exposé du M.A.A., le représentant du gouvernement n'a pas cherché à esquisser les sévères critiques et c'est en toute honnêteté qu'il y a répondues.

Après avoir développé le premier volet de la nouvelle politique française en direction des pays de la ligne de front et souligné l'accueil chaleureux fait à la France dans ces pays, le représentant gouvernemental a examiné le deuxième volet, reconnaissant qu'effectivement la rupture dans ce domaine se situe plus au niveau du discours qu'au niveau des actes. Néanmoins, l'embargo sur les armes est total depuis le 10 mai, ce qui est déjà appréciable, même si hélas l'Afrique du Sud avait obtenu avant les licences pour la fabrication sur place. Autre point à l'actif du 10 mai: la compagnie d'assurance dépendant de l'Etat n'assure plus les sociétés qui investiront en Namibie contre les risques politiques.

Pour le reste, rien n'a changé dans la mesure où le nouveau gouvernement a pris l'engagement d'honorer les contrats antérieurs au 10 mai. Par exemple, l'uranium que la France achète, a déjà été payé et le contrat est de 10 ans. Que faire?

A propos du rapport du Poste d'expansion économique, le représentant du gouvernement se félicite que le Mouvement anti-apartheid n'ait pas entendu un langage d'un tel cynisme dans la bouche d'un haut dirigeant de l'Etat. Selon lui, beaucoup d'hommes de l'ancien gouvernement restent en place et n'ont pas révisé leurs opinions, comme on vient encore de le voir avec l'ambassadeur de France au Chili. Mais il ne faudrait pas en conclure que c'est là l'orientation du gouvernement.

En conclusion, rendez-vous est pris pour dans un an. Si dans un an, l'orateur du M.A.A. a les mêmes faits à exposer à l'opinion; si dans un an aucune orientation nouvelle en matière économique ne se dessine, alors on pourra se poser des questions sur la volonté effective du gouvernement à rompre avec la politique de son prédécesseur.

Plusieurs dirigeants des associations présentes ont alors tour à tour formulé leurs critiques, leurs inquiétudes et leurs exigences pour qu'un changement réel voie le jour:

— Que la politique du secret soit abolie au profit d'une information publique sur les projets et les négociations.

— Que les diverses associations aient accès aux médias pour informer et sensibiliser l'opinion, la mobiliser sur des mots d'ordre précis.

— Que les orientations gouvernementales données aux directeurs des nouvelles sociétés nationalisées ne soient plus la rentabilité à court terme. Par exemple, que le gouvernement intervienne sur les opérations de crédit pour qu'il ne puisse plus être utilisé en Afrique du Sud.

— Et enfin, que les nouveaux droits des travailleurs dans les entreprises, en particulier nationalisées, prennent en compte le droit d'intervention contre des investissements en Afrique du Sud, et à plus forte raison le droit d'être informé sur les orientations économiques de la société.